

ANNEXE N°2-D

**CAHIER RELATIF
AU PATRIMOINE DE SAINT-NAZAIRE
*PRESCRIPTIONS POUR LES CLÔTURES***

› BESNÉ › DONGES › LA CHAPELLE-DES-MARAIS › MONTOIR-DE-BRETAGNE
› PORNICHET › SAINT-ANDRÉ-DES-EAUX › SAINT-JOACHIM › SAINT-MALO-DE-GUERSAC
› SAINT-NAZAIRE › TRIGNAC



avec la participation de



Habitat



Mobilités



Économie



Environnement



Patrimoine



Énergie & Climat

Document approuvé le
4 février 2020



Ce document a été élaboré sur la base d'une étude préalablement menée par le CAUE. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la mission d'assistance technique du CAUE auprès des collectivités locales. Elle a pour vocation d'aider la Ville de Saint-Nazaire dans le choix d'aménagements et dans l'exercice cohérent de leur maîtrise d'ouvrage.

Depuis le 1er juillet 2013, le CAUE de Loire-Atlantique exerce ses missions de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales au sein du groupement départemental "Loire-Atlantique Développement". Il participe ainsi, dans ses rôles et missions spécifiques, aux côtés d'une Société d'Économie Mixte et d'une Société Publique Locale, à une offre globale de services à l'intention des territoires de Loire-Atlantique.



PRÉAMBULE

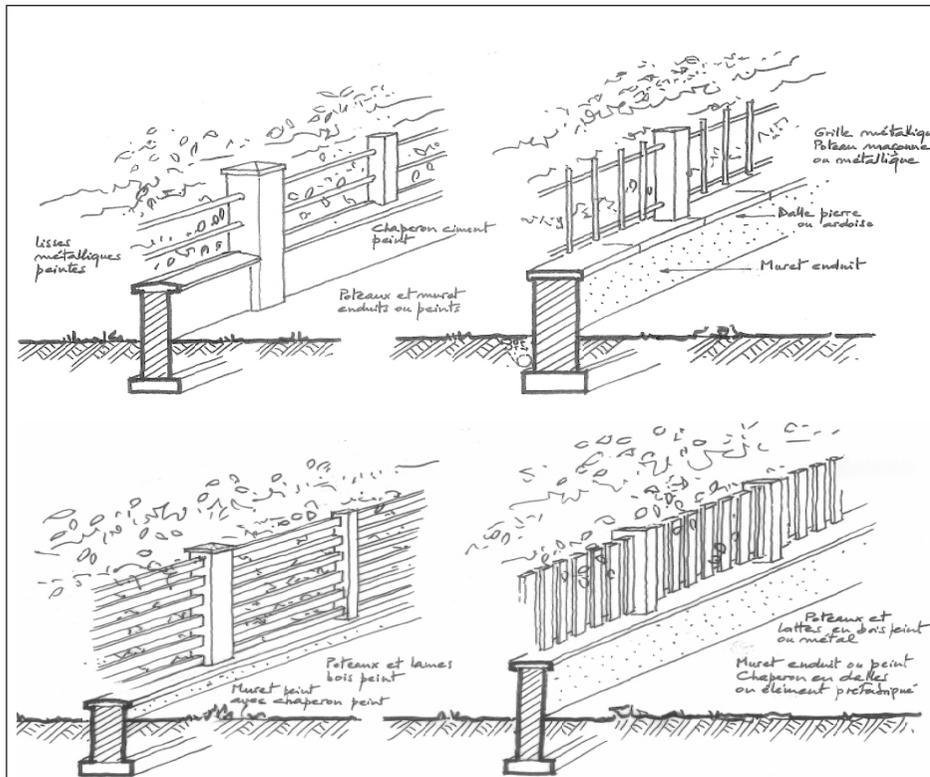
1 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE URBAINE

LE SECTEUR DE LA HAVANE
LES CLÔTURES DES ANNÉES 1930
LES CLÔTURES DES ANNÉES 1950 ET 1960
LES CLÔTURES DES LOTISSEMENTS 1970 À AUJOURD'HUI
LES HAIES EN ACCOMPAGNEMENT DES CLÔTURES

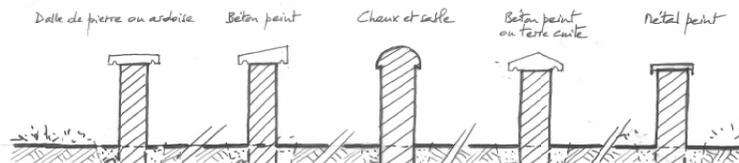
2 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE PAYSAGÈRE VÉGÉTALE

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES : LES ENTRÉES DES JARDINS
LE PAYSAGE BOISÉ DE LA CÔTE
L'AMBIANCE BALNÉAIRE VERS SAINT-MARC ET BELLEFONTAINE
LA CAMPAGNE





Quelques exemples de clôtures et de chapérons.



Les murets maçonnés doivent être protégés par un chaperon, ou couronnement, comportant un larmier en sous-face, de chaque côté, afin d'éviter le ruissellement direct des eaux de pluie et favoriser ainsi la pérennité de l'ouvrage.

DES ELEMENTS DIGNES DE CONSIDÉRATION :

Simples dans leur réalisation, à tel point qu'elles relèvent très souvent de l'auto-construction, les clôtures n'en constituent pas moins des éléments de première importance pour les paysages de la ville de Saint-Nazaire.

Constituant la limite entre l'espace public et l'espace privé, elles participent pleinement à l'image des différents quartiers et reflètent l'histoire sociale de la ville et de ses habitants. Pour toutes ces raisons, leur préservation et leur évolution méritent une compréhension et une réelle considération.

Au fil des différentes époques d'édification et de reconstruction de la ville, le principe de composition de la clôture est resté le même dans les secteurs urbains comme dans les secteurs ruraux et ce jusqu'aux années 1990-2000.

Mais les matériaux ont évolué, et du mode constructif traditionnel prolongeant l'habitation, valorisant la propriété privée et l'espace public, les clôtures sont désormais devenues trop souvent artificielles, sans pérennité, en décalage avec l'histoire de la ville et la typologie des quartiers dont elles font partie intégrante.

Ce document d'étude a pour objet d'expliquer leurs différentes familles et de proposer des éléments de réflexion pour leur respect et leur évolution.

Le bon sens constructif allié à une élégance des proportions permet d'obtenir un résultat de qualité au premier abord, mais la pérennité de la clôture ne sera assurée qu'avec le respect de principes simples et intemporels permettant notamment de réduire les effets du vieillissement dû aux intempéries.

Le choix de matériaux durables, faciles à retrouver et à remplacer lors de modifications ou d'une réparation, respectant les savoir-faires locaux et le règlement d'urbanisme en vigueur, constitue également un critère essentiel pour la qualité des espaces publics et la dimension patrimoniale de la ville de Saint-Nazaire.





1 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE URBAINE

1 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE URBAINE

LE SECTEUR DE LA HAVANE

LES ANNÉES 1900 - 1930

LES ANNÉES 1950 - 1960

LES ANNÉES 1970 - 2010

LES HAIES EN ACCOMPAGNEMENT DES CLOTURES

2 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE PAYSAGÈRE VÉGÉTALE

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES : LES ENTRÉES DES JARDINS

LE PAYSAGE BOISÉ DE LA CÔTE

L'AMBIANCE BALNÉAIRE VERS SAINT-MARC ET BELLEFONTAINE

LA CAMPAGNE





1 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE URBAINE

UN ÉLÉMENT IMPORTANT DU PAYSAGE URBAIN ET ARCHITECTURAL DE LA VILLE DE SAINT NAZAIRE

La ville de Saint Nazaire, et notamment les différentes parties de son centre ville, le quartier ancien de la Havane, le secteur 1930 ainsi que les différents quartiers de la période de reconstruction après la seconde guerre mondiale, (1950 à 1960), offrent un panorama architectural riche et diversifié.

Ce paysage urbain est composé majoritairement de maisons d'habitation pour les périodes de 1930 à 1960, ainsi que d'immeubles de logements collectifs pour la période de la reconstruction d'après guerre. Ces programmes de logements individuels ou collectifs présentent pour la plupart de grandes qualités de composition des façades comportant une grande variété d'éléments de modénatures.

Mais cette qualité architecturale d'ensemble ne se limite pas aux seuls bâtiments. Elle trouve un prolongement et une réelle complémentarité dans la présence des clôtures à l'alignement, qui présentent des proportions, des matériaux et des couleurs en complète cohérence avec les constructions.

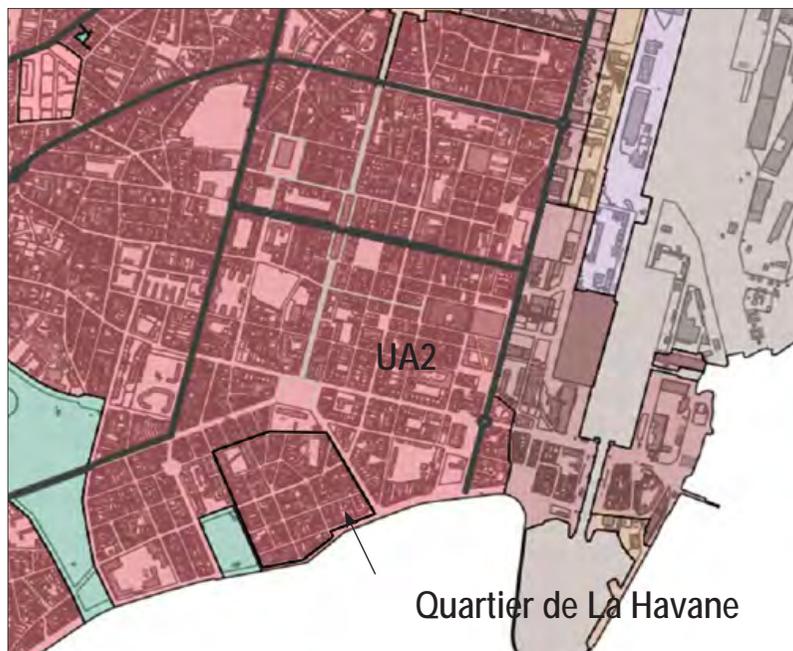
Leur rôle primordial permet notamment d'assurer la continuité des bâtiments en limite de l'espace public, lorsque ceux-ci sont implantés à l'alignement, (quartier de la Havane ...), ou d'en constituer le premier plan lorsque les constructions présentent un recul par rapport aux voies et espaces publics.

Tous ces éléments architecturaux et paysagers qui «tiennent» l'espace public de la ville, malgré leur modestie, doivent faire l'objet d'une grande attention et d'un réel respect.

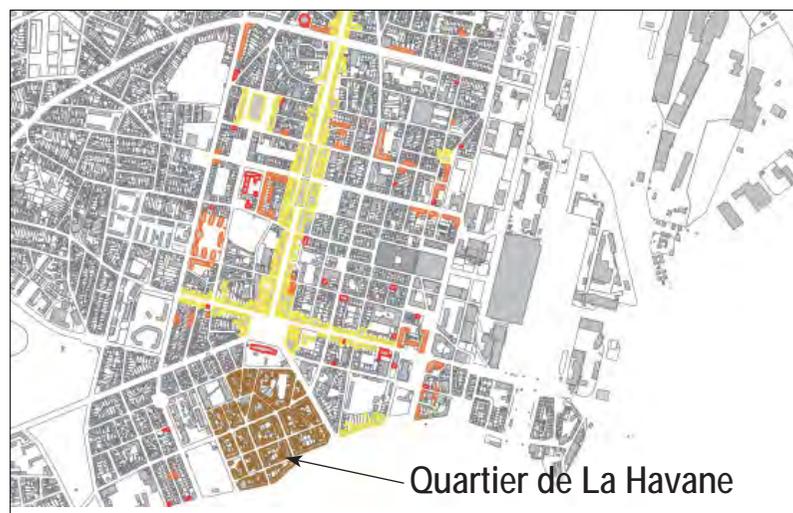
Les interventions d'entretien, de confortement ou de remplacement sont à prévoir et à réaliser avec la volonté d'une réelle approche qualitative dans le but de préserver ce patrimoine qui fait partie intrinsèque de l'histoire de la ville.



LE SECTEUR DE LA HAVANE



Extrait du plan de zonage du PLU



Extrait du document «patrimoine remarquable» du PLU
Le quartier de La Havane est classé comme quartier remarquable.

Le Quartier de La Havane est reconnu comme exceptionnel.

Dans le PLU, il est classé en zone UA2.

Des documents complémentaires au zonage et règlement sont annexés au PLU afin de souligner l'importance patrimoniale du quartier :

Le PLU présente dans sa partie «règlement», un document écrit «prise en compte du patrimoine urbain et architectural» dont la pièce n° 2 identifie le quartier de la Havane conformément à l'article L123-1-5 du code de l'urbanisme (nouvelle réglementation).

Cet article permet dans un PLU d'identifier et localiser des éléments de paysage et de délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier, pour des motifs d'ordre culturel, historique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection».

L'identification se justifie par « ...le quartier de la Havane présente une intégrité urbaine qui dépasse les caractéristiques individuelles des édifices. C'est également cette intégrité de l'organisation spatiale qu'il s'agit de maintenir : clôtures, alignements, alternances des murs gouttereaux et murs pignons sur rue, rythme parcellaire étroit sur rue, hauteur à peu près constante d'environ 3 niveaux, diversité des styles, matériaux et couleurs ».

L'identification est explicitée dans une pièce graphique appelée «plan de protection du patrimoine architectural», (second plan ci-contre) qui recense le quartier de La Havane comme quartier remarquable.



LE SECTEUR DE LA HAVANE



Années 1950



Influence art-déco

Des maisons remarquables, accompagnées de clôtures.

Chaque clôture est spécifique parce qu'elle a été réalisée pour être en harmonie avec la façade de la maison.

Toute intervention sur une clôture doit être réalisée avec l'objectif d'en conserver les caractéristiques initiales.

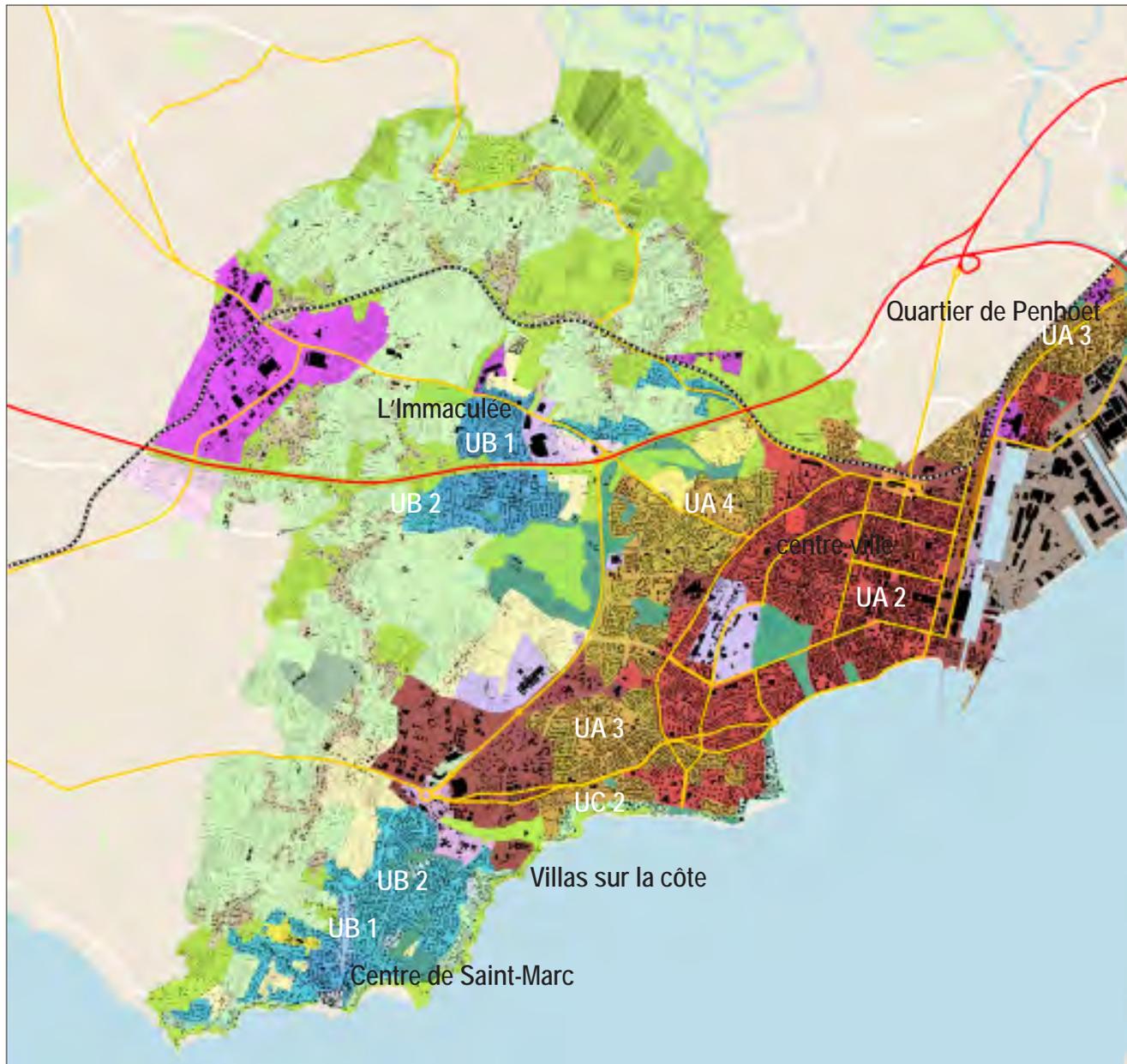


Influence art-nouveau



LES ANNÉES 1900-1930

Les clôtures accompagnant les maisons 1900-1930 sont éparpillées sur la ville de Saint-Nazaire. Elles se localisent dans les zones UA2, UA3, UB1, UB2, UC1, UC 2.



Plan de zonage du PLU



LES ANNÉES 1900-1930

Présentation générale

Les clôtures réalisées à l'époque «fin 19ème siècle, début 20ème siècle» sont réparties sur l'ensemble de la ville de Saint-Nazaire.

Elles accompagnent des constructions édifiées avant 1940 et qui n'ont pas été démolies par les bombardements, ce qui explique leur éparpillement et leur localisation dans différents quartiers, dans différents zonages du PLU aussi.

La caractéristique majeure est l'édification d'un muret de l'ordre de 1 m de haut, surmonté d'une clôture métallique ou en bois, constituée d'éléments verticaux séparés par de larges interstices pour apporter de la légèreté à l'ensemble (dans les quartiers balnéaires des murets plus bas peuvent être observés).



Dans le secteur de Saint Marc (ambiance balnéaire)



Dans le secteur de Penhoët



Non loin du centre ville, rue Louis Blanc.



LES ANNÉES 1900-1930



Caractéristiques générales et préconisations

Le muret est plus haut que celui des clôtures des années 1950-1960.

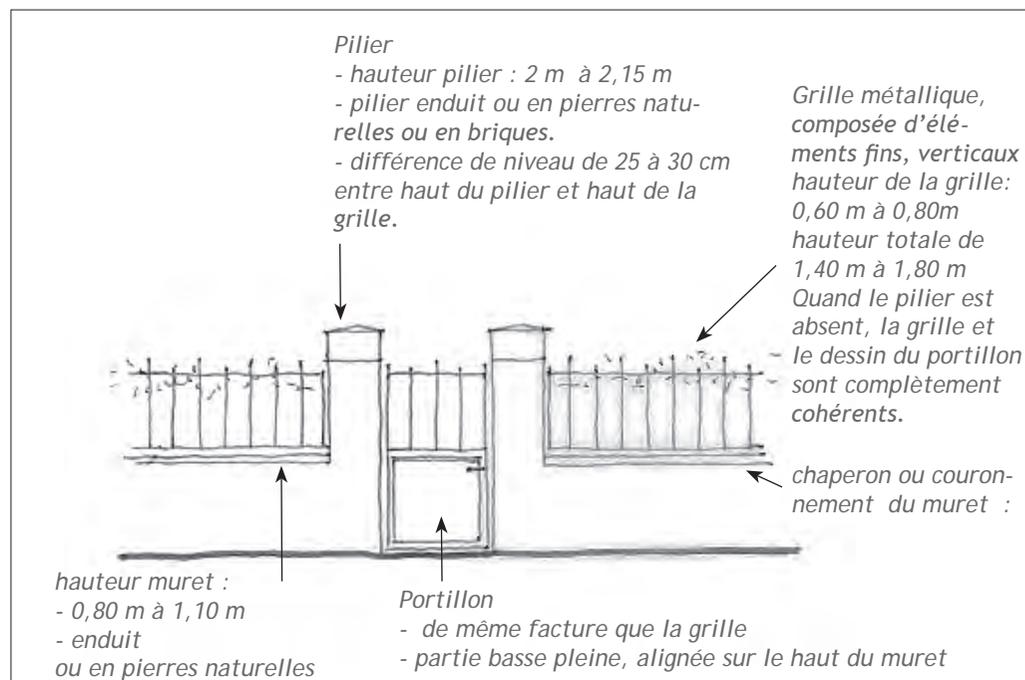
Les proportions varient.

- les murets : des hauteurs de 0,80 m à 1,00 m.
- les grilles et ferronneries : des hauteurs de 0,60 m à 0,80 m.
- hauteur totale muret + grille = 1,40 m à 1,80 m
- les piliers du portillon : marqués par une différence de hauteur supérieure de 0,25 à 0,30 m au-dessus des grilles.

Les piliers existent dans la plupart des cas mais on observe certaines grilles sans piliers. Les teintes sont assorties aux ferronneries et menuiseries de la construction.



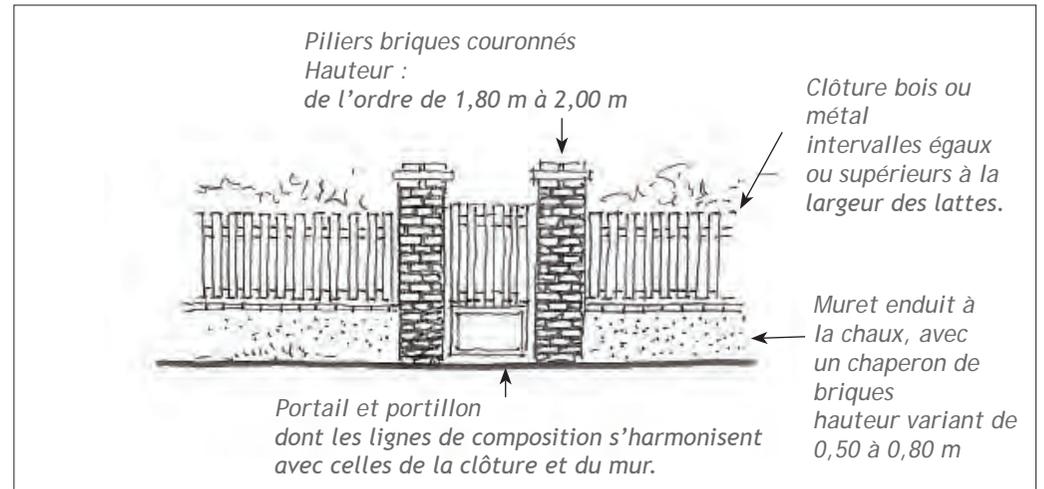
Les piliers ne sont pas toujours présents.



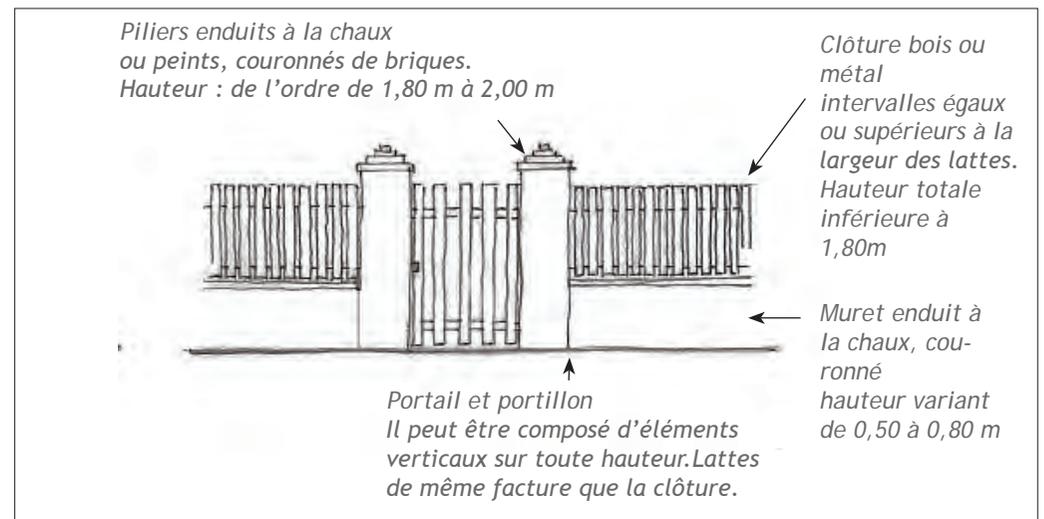


LES ANNÉES 1900-1930

Exemple de structure de clôture ancienne dans les quartiers balnéaires



Dans les quartiers balnéaires : on peut observer des variations de proportions pour les clôtures composées de murets de pierres et de piliers briques. Les murets peuvent être plus bas et on observe aussi des lattes bois.





LES ANNÉES 1900-1930



LES ANNÉES 1900-1930



Quartier sud de Penhoët
rue Pierre Vergniaud

Des maisons de faubourgs et anciens corps de fermes dans la ville

Caractéristiques

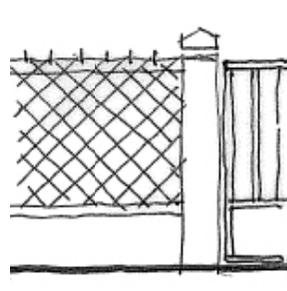
- muret bas d'une hauteur de 0,50 m. environ
- grille métallique torsadée, galvanisée et peinte.
- piliers principaux du portail en maçonnerie peinte. On peut aussi autoriser des poteaux bois.

Le portail est composé d'un soubassement plein aligné sur la hauteur du muret et une partie supérieure ajourée en cohérence avec la transparence du grillage.

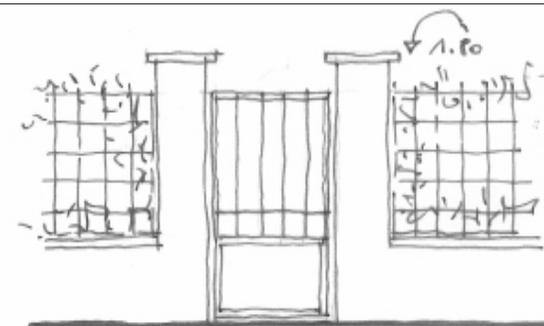
Doubleur possible par une haie végétale en port libre ou taillée. La haie taillée convient mieux si il y a peu d'espace libre entre la clôture et la construction.



Grillage à maille losangée, plane ou torsadée.
Poteaux : 1,40 à 1,60 m
Murets maçonnés : 0,20 m



Grillage à maille carrée ou losangée,
plane ou torsadée.
Poteaux : 1,40 à 1,60 m
Murets maçonnés : 0,30 à 0,40 m.



Grillage : 1,00 à 1,10 m
Piliers maçonnés : 1,80 à 2,00 m
Murets maçonnés : 0,50 à 0,60 m

Nota : les murets maçonnés comportent toujours un chaperon ou couronnement de protection, avec un larmier de chaque côté



LES ANNÉES 1900-1930



Différents exemples qualitatifs de clôtures des années 1900-1930.



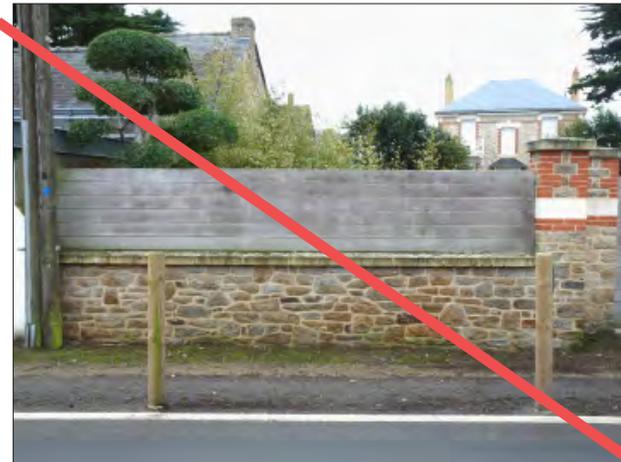


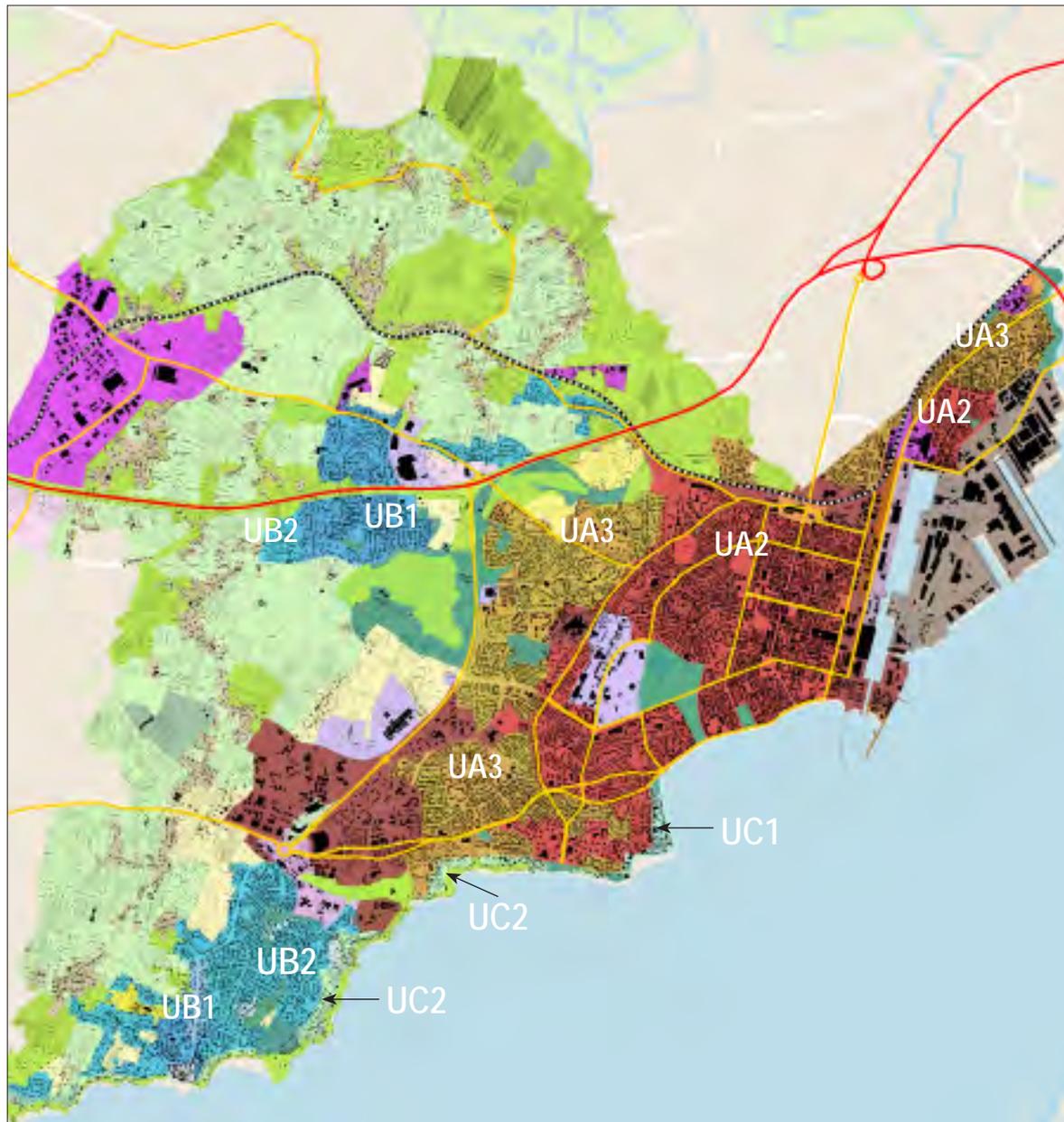
LES ANNÉES 1900-1930 - CAS A ÉVITER



Les photos de cette page illustrent des clôtures inadaptées : elles s'élèvent comme des éléments opaques, non qualifiantes à l'échelle de la rue et en rupture avec le bâtiment.

- Eviter les éléments pleins au-dessus des murets,
- Eviter les murs d'une hauteur supérieure à 1,00 m.





Plan de zonage du PLU

Les clôtures des constructions des années 1950-1960 sont localisées majoritairement dans les zonages UA 2, UA 3, UB 1 et UB 2 du PLU, mais aussi dans les zones UC 1 et UC 2.

Certaines rues sont remarquables par les constantes des clôtures : rue Louis Blanc, square Guizot, rue Barbusse (grillage métallique, mailles spécifiques).

Elles méritent d'être signalées comme séquences urbaines spécifiques avec une attention toute particulière à porter sur les clôtures.



LES ANNÉES 1950 -1960

Présentation générale

La clôture occupe une place importante dans **la qualification de l'image de la ville** comme ville «architecturale».

Elle se présente à **l'alignement** mais proche de la construction et constitue **un ensemble cohérent avec la construction**.

Elle est composée le plus souvent d'un muret bas structuré par des piliers supports d'une ou deux lisses horizontales, le plus souvent tubulaires.

Les piliers peuvent être de hauteur constante ou hiérarchisée selon leur position et rôle dans la clôture (encadrements des portails et portillons ou simple support de lisses).

Le muret est surmonté d'un couronnement qui comporte un larmier de chaque côté. Ce détail, outre son utilité technique, apporte aussi du relief et une ombre portée linéaire sur l'ensemble des murets.

Le portail et le portillon présentent une harmonie de composition par rapport aux éléments maçonnés parce que les éléments qui les composent se calent sur les niveaux d'insertion des lisses dans les piliers et du couronnement du muret. Ils sont composés en métal, avec une partie pleine en bas et une partie ajourée en partie haute.

Dans la plupart des cas, **la teinte des lisses s'harmonise avec celles des gardes corps et des menuiseries de la façade**.



Muret bas avec couronnement, piliers couronnés, deux lisses horizontales. Le mur est fraîchement repeint mais on peut supposer que les lisses étaient de couleur sombre, assorties au balcon et portillon. La partie pleine du portillon est alignée sur la hauteur du muret.



*La grille est en correspondance avec le balcon.
Le muret est en correspondance avec les détails maçonnés de la façade (granit taillé et appareillé).*



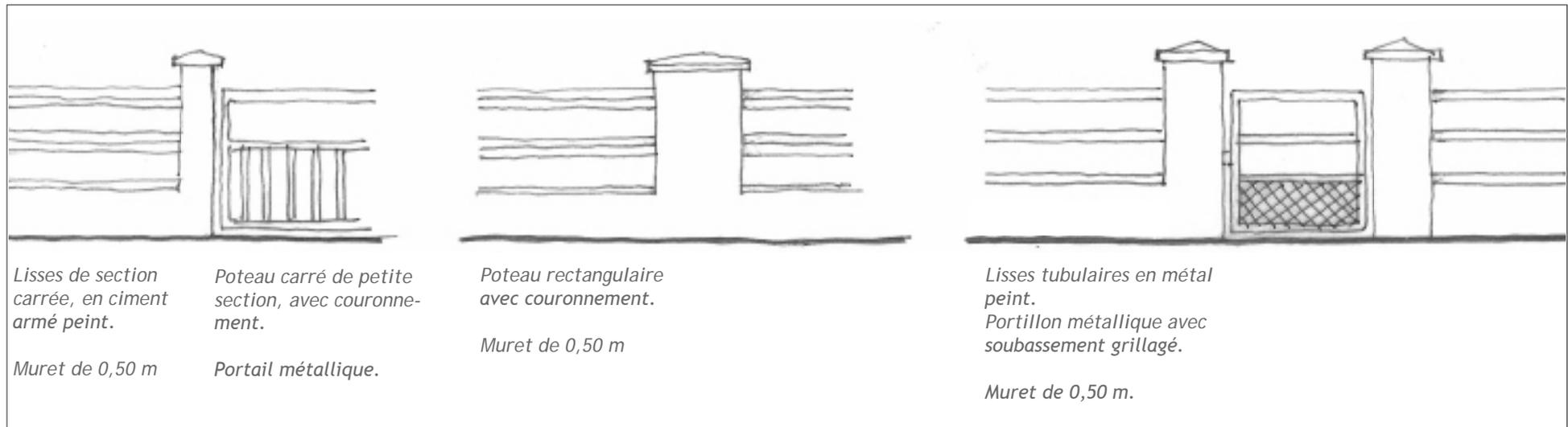
LES ANNÉES 1950 -1960

Bien que réalisées sur le même principe, les clôtures de cette période de la reconstruction présentent une belle palette de détails et d'éléments de personnalisation, (proportions des piliers encadrant les ouvrants, des poteaux intermédiaires supports de lisses ou de grillages, lisses tubulaires ou carrées, en métal ou en ciment armé, couronnements débordants des murets, avec larmiers, à deux versants, un seul versant ou plats, parties maçonnées enduites ou peintes).

Les ouvrants, (portails et portillons), sont toujours dessinés avec soin, présentant des lignes de compositions alignées sur celles des parties fixes, (arasements des murets et des poteaux intermédiaires, position des lisses, ligne de crête du grillage, etc...).

Traditionnellement réalisés en métal peint, la plupart d'entre eux comportent un soubassement plein, prolongeant le muret, un barreaudage vertical ou une maille métallique, avec le même dessin que les ferronneries de la façade et parfois des garde-corps.

Les caractéristiques principales de tous ces éléments sont la cohérence d'ensemble des hauteurs, la légèreté visuelle alliée à l'élégance des proportions, l'inscription dans une époque architecturale.



Nota : les murets maçonnés comportent toujours un chaperon ou couronnement de protection, avec un larmier de chaque côté



LES ANNÉES 1950 -1960

Caractéristiques générales et préconisations - Typologie 1



Composition de la clôture en harmonie avec la façade. On retrouve le même dessin des lisses de la clôture et des garde corps des fenêtres. Muret avec larmier. Portail et portillon de même facture, avec la partie haute alignée sur la lisse horizontale.

Muret enduit ou peint surmonté d'une ou deux lisses horizontales, maintenues par des piliers enduits ou peints, de même facture que le muret et les modénatures de la façade.

Murets de 0,50 à 0,70 m de haut

Hauteur de la lisse la plus haute : 1,10 m à 1,15 m

Hauteur des piliers principaux : 1,40 à 1,50 m

Hauteur des piliers intermédiaires de l'ordre de 1,10 à 1,20 m.

Importance du décroché entre piliers principaux encadrant portail et portillon et le niveau supérieur des lisses tubulaires.

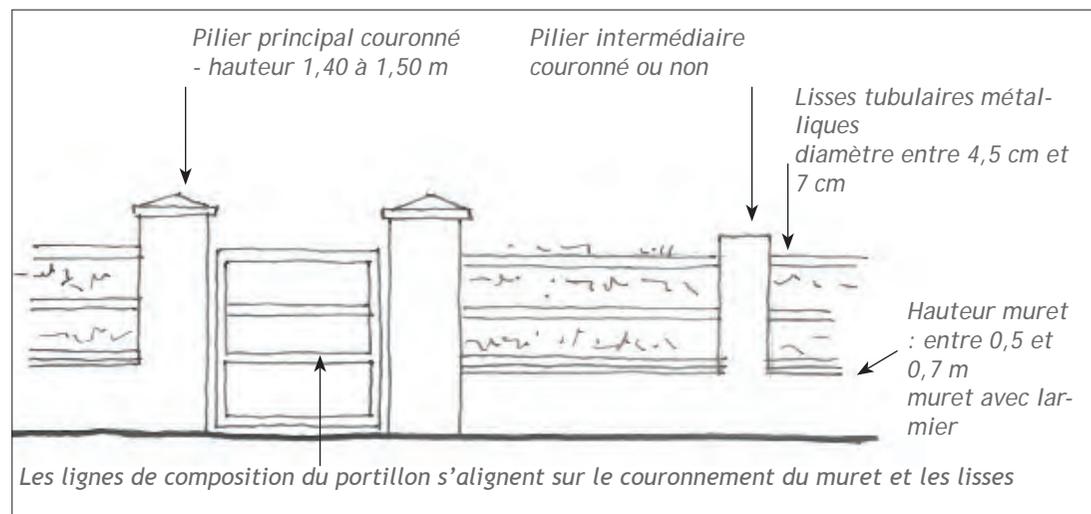
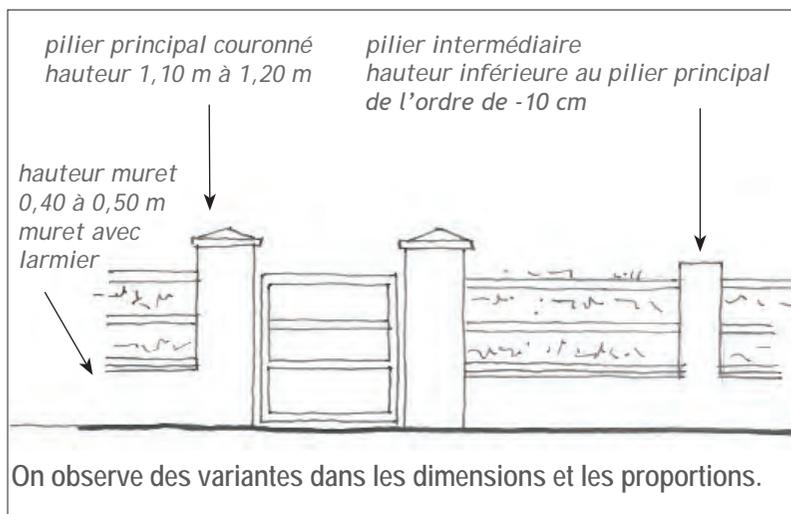
Diamètre des tubes: de 5 à 7 cm (parfois, 9 voire 11 cm).

Intégration des compteurs dans les maçonneries.

Les lisses (généralement une ou deux) sont le plus souvent tubulaires.

Toutefois, on remarque quelques lisses de section carrée (carré sur la pointe).

Nota : dans le cas des rues en pente, la création de redans permet de conserver une hauteur de muret régulière.





LES ANNÉES 1950 -1960



La rue de la Ville Halluard : des clôtures qui forment un ensemble urbain spécifique, soigné dans les détails.



Certaines grilles sont remarquables (finesse des profils métalliques et qualité des détails)



Certaines rues comme la rue H. Barbusse présentent une constante dans le grillage posé, ce qui confère à la rue une identité particulière.



Exemple à éviter : éléments pleins au-dessus du muret.



LES ANNÉES 1950 -1960



Caractéristiques générales et préconisations - Typologie 2

Muret surmonté d'une grille métallique, au dessin qui en fait un élément transparent.

Murets de l'ordre de 0,40 m de haut

Hauteur de la grille : de l'ordre de 60 cm.

On observe parfois des proportions de 50/50 entre les hauteurs de murets et de grille, l'équilibre de la clôture pour un ensemble harmonieux dépend aussi de la facture du mur (enduit, en pierres) et du dessin de la grille.

Grille métallique dont le dessin rappelle celui des balcons et des gardes corps de la façade.

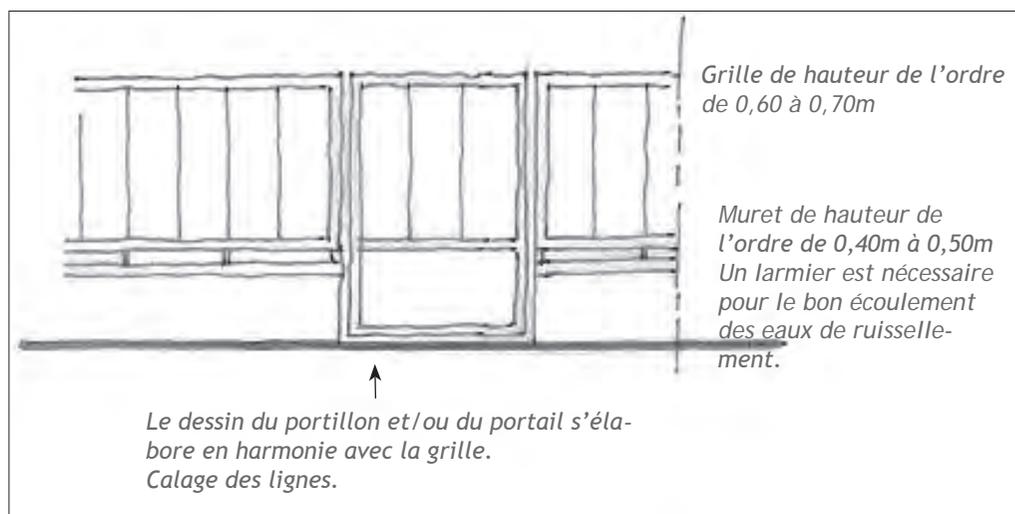
Couleur de la grille : en correspondance avec la couleur des gardes corps et balcons. Intégration des compteurs dans les maçonneries.

Dans le cas de rues en pente : création de redans qui permettent de conserver des murets de l'ordre de 40 cm de haut.

Intégration des compteurs dans les maçonneries.



Le muret est composé du même matériau que la construction. Les grilles sont de même facture (ferronnerie noire) et teinte que le balcon.

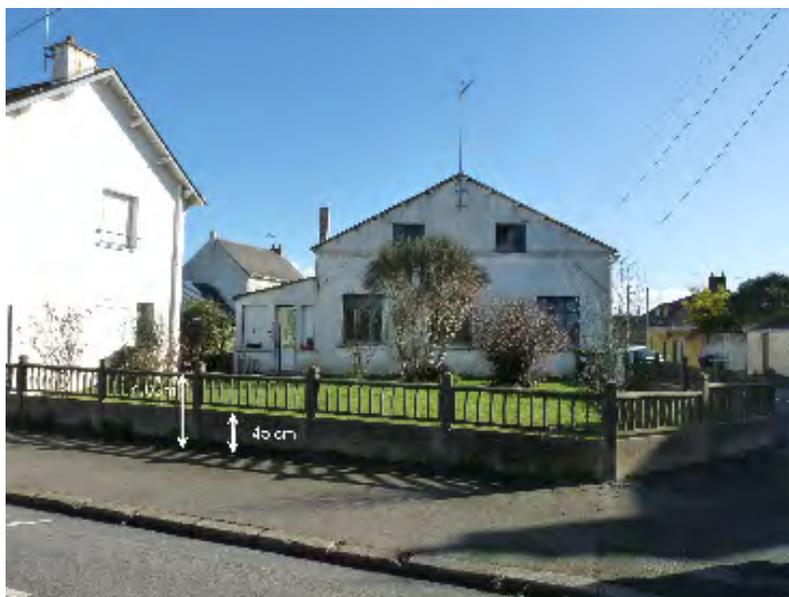




LES ANNÉES 1950 -1960



LES ANNÉES 1950 -1960



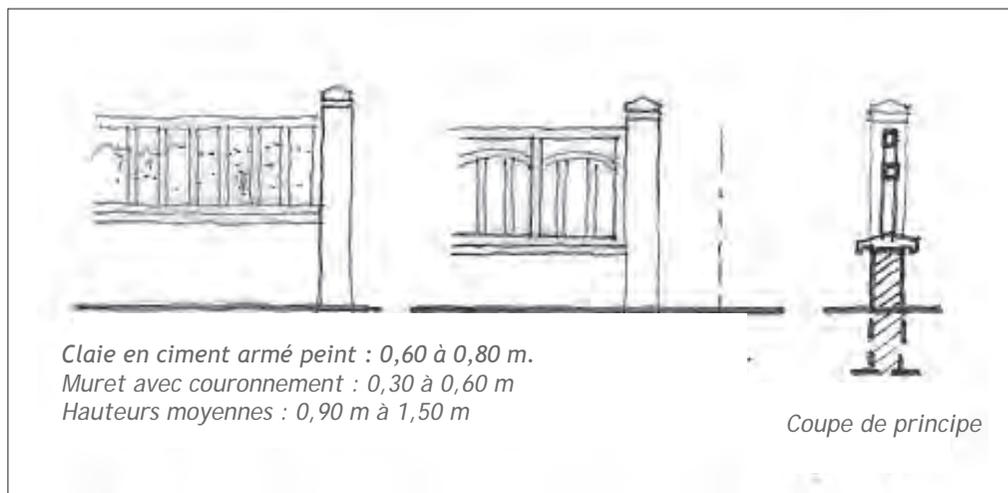
Caractéristiques générales et préconisations - Typologie 3

Les clôtures en ciment armé (maisons années 1950 mais aussi 1930)

Caractéristiques

- Muret maçonné, non enduit, d'une hauteur d'environ 50 cm.(maximum), surmonté d'une grille ciment armé ouvragée.
- Piliers des portails, maçonnés.
- Portails et portillons aux dessins calés sur les lignes de la clôture ciment armé.

Dans le cas de rues en pente : créer des redans permet de conserver des murets de hauteur constante.





LES ANNÉES 1970 - 2010



Exemple de clôtures dans des lotissements des années 1990-2000 :

- la transparence de la clôture allège l'ensemble,
- le mur est travaillé par redans (terrain en pente), c'est à dire avec des décrochés, ce qui réduit l'impact de la surface du mur, vue de l'espace public. Un mur avec larmier serait plus adéquat (meilleur vieillissement du mur, dû aux eaux de ruissellement).
- Correspondance entre la teinte de l'enduit du muret et celle de la façade.
- Correspondance entre la teinte bleue de la grille et les menuiseries bleues de la façade.

Exemple d'une clôture de facture contemporaine par le dessin de la grille. Là aussi, l'effet de transparence permet d'apprécier la façade et le jardin. Rappelons ici l'importance de l'ensemble «clôture-jardin-façade» visible de la rue. Il participe très fortement à la qualité du cadre de vie des quartiers résidentiels car l'espace public est le plus souvent limité à la voirie. Dans ce cas, c'est la richesse des détails perçus dans l'espace privé, depuis la rue, qui donne tout son intérêt à l'espace public.



Exemples de clôtures opaques : un appauvrissement des ambiances des quartiers résidentiels.

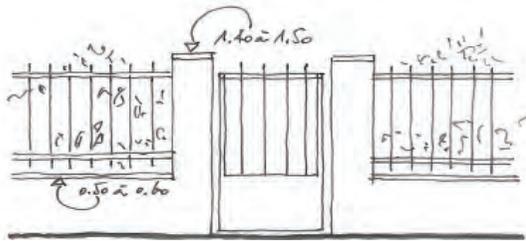


1 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE URBAINE

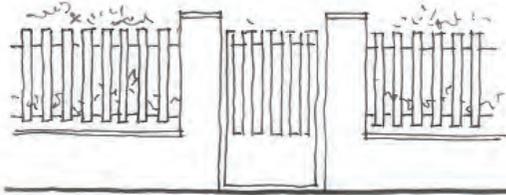
LES ANNÉES 1970 - 2010

Caractéristiques générales

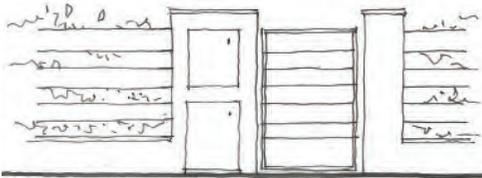
- Murets de 30 à 70 cm de haut maximum, avec couronnement et larmiers, surmonté ou non d'une grille, de lattes verticales, de lisses horizontales, doublé ou non d'une haie végétale (vive ou taillée).
- Hauteur maximale de la clôture : 1,50 m.
- Les éléments de clôture :
 - la grille peut être composée de lames verticales (bois ou métal), avec des proportions (parties vides bien supérieures aux parties pleines) ou des rapports pleins/vides approchant 50/50.
 - la grille peut être réalisée avec des motifs, traditionnels ou contemporains (fer forgé, métal perforé ou déployé...).
 - des lisses horizontales en métal ou bois, avec des proportions pleins/vides approchant 50/50 maximum, les parties vides étant plus importantes que les éléments pleins.
- Proscrire les éléments pleins au-dessus des murets.
- Dans le cas de maçonneries composées de matériaux non prévus pour rester visibles, (parpaings, briques ...) les enduits ou éventuellement les peintures seront réalisés en harmonie avec les constructions.
- Sauf pour les clôtures d'expression contemporaine, prévoir un décalage entre le haut du pilier et l'arase de la clôture de 15 à 20 cm environ, minimum.
- Autant que possible, aligner horizontalement les différents éléments du soubassement, murets et parties basses des ouvrants, ainsi que les parties supérieures ajourées.



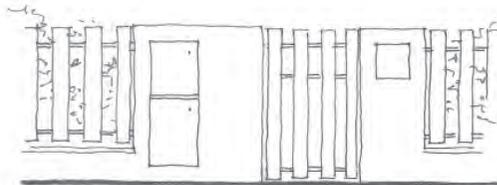
Murets et piliers enduits ou peints, avec couronnement.
Grilles et portillon en métal galvanisé ou peint.



Murets et piliers enduits ou peints, avec couronnement.
Claies et portillon à lames verticales ajourées
Les intervalles sont supérieurs ou égaux aux parties pleines



Murets et piliers enduits ou peints avec couronnement.
Coffrets techniques encastrés,
Portillon et lisses bois ou métal ajourés
Les intervalles sont supérieurs ou égaux aux parties pleines



Murets et piliers enduits ou peints, avec couronnement.
Coffrets techniques encastrés
Portillon et claies bois ou métal ajourés
Les intervalles sont supérieurs ou égaux aux parties pleines

LES HAIES EN ACCOMPAGNEMENT DES CLÔTURES



Cotoneaster



Laurier tin



Oranger du Mexique

Les arbustes (liste non exhaustive)

Persistants:

Cotoneaster, berberis, oranger du Mexique, laurier tin, viorne rhytidophyllum, camélias, osmanthus, abelia, genêts, ajonc, daphne, feijoa

Caducues

Symphorine, les spirées, seringat, deutzia, les cornouillers dont mas et sanguinea, kolkwitzia, kerrya japonica, hortensias, viorne «Boule de Neige», viorne obier, viorne plicatum, lilas (petit arbre), noisetier (petit arbre) et le tortueux, sureau (petit arbre), cotinus (petit arbre)...

Attention: Pour chacune des espèces végétales, vérifier les exigences en qualité du sol (sec, humide, acide, calcaire, neutre...) et l'exposition par rapport au soleil/ombre pour planter des végétaux adaptés au lieu.

Apporter du compost annuellement aux pieds des haies.

Prévoir un paillage organique, proscrire le plastique.

Une taille douce pour conserver le port naturel libre (les photos de cette page l'illustrent bien).

La taille du port libre se fait au sécateur et est sélective. Elle consiste à enlever les rameaux défloris et à éclaircir la silhouette, mais surtout pas à couper de façon systématique, pour faire du buisson, une boule ou un carré !



Kerrya japonica



Seringat



Spirée arguta



Hortensia paniculata



Symphorine



Cornouiller panaché



1 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE URBAINE



LES HAIES EN ACCOMPAGNEMENT DES CLÔTURES

La haie n'est pas obligatoire, la plantation de la haie va répondre à un besoin de se protéger des regards.

Dans le cas du projet de plantation d'une haie, selon la grandeur du jardin au devant de la maison, la configuration de la haie peut changer. Deux cas se présentent :

- Un jardin suffisamment grand au devant de la maison (de l'ordre de 4m de large et plus).
- Un jardinet de l'ordre de 2 à 3 m de large au devant de la maison.

CAS DU JARDIN SUFFISAMMENT GRAND AU-DEVANT DE LA MAISON



Exemple d'une haie en port libre (Oranger du mexique).

LA HAIE EN PORT LIBRE

clôture

Hauteur 1,60 m

Beaucoup d'arbustes atteignent 2 m de haut et de large en port libre et c'est alors qu'ils offrent tout leur intérêt.

Exemples : viorne «boule de neige», hortensias, seringat, lilas, spirées, cotoneaster, kerrya, noisetier, symphorine, forsythia... Ce sont des espèces horticoles, adaptées au milieu urbain.

La taille douce est une pratique essentielle pour garder tout l'intérêt esthétique du port libre de l'arbuste.

Prévoir au moins 1,50m d'emprise pour le développement harmonieux en port libre.

LES HAIES EN ACCOMPAGNEMENT DES CLÔTURES



Morelle faux jasmin



Chèvrefeuille



Rosiers

Les plantes grimpantes qu'on peut laisser courir sur une clôture ou bien à l'arrière d'une clôture, sur un support qui leur sont propres. Elles présentent des tiges relativement fines et des vrilles, n'ont pas de crampons.

Ombre : Fallopa (et mi-ombre),

Mi-ombre : Chèvrefeuilles, clématites dont armandii, flammula, vitalba, Jasmin blanc, houblon, passiflore,

Soleil : rosiers, Morelle faux jasmin, passiflore bleue, jasmin étoilé, Plumbago du Cap...



Clematis vitalba



Passiflore



Plumbago du Cap

Les plantes grimpantes qui nécessitent un support spécifique :

- parce qu'elles sont vigoureuses (glycine, bignone) et peuvent tordre le support, La vigueur de la glycine, de la bignone est intéressante pour occuper rapidement un espace linéaire, une surface. Elles supportent bien la taille annuelle.

- ou parce qu'elles possèdent des crampons qui vont venir s'accrocher fortement au support (mais dans ce cas, elles peuvent venir masquer un support inesthétique) (hortensia grimpant, vigne vierge, lierre...).



Hortensia grimpant



Bignone



Glycine : une liane ligneuse dont il faut savoir tirer parti.



LES HAIES EN ACCOMPAGNEMENT DES CLÔTURES



Exemple d'un particulier qui constitue sa clôture avec le palissage progressif d'une glycine. Cette structure peut très bien prendre place à l'arrière d'une clôture maçonnée.

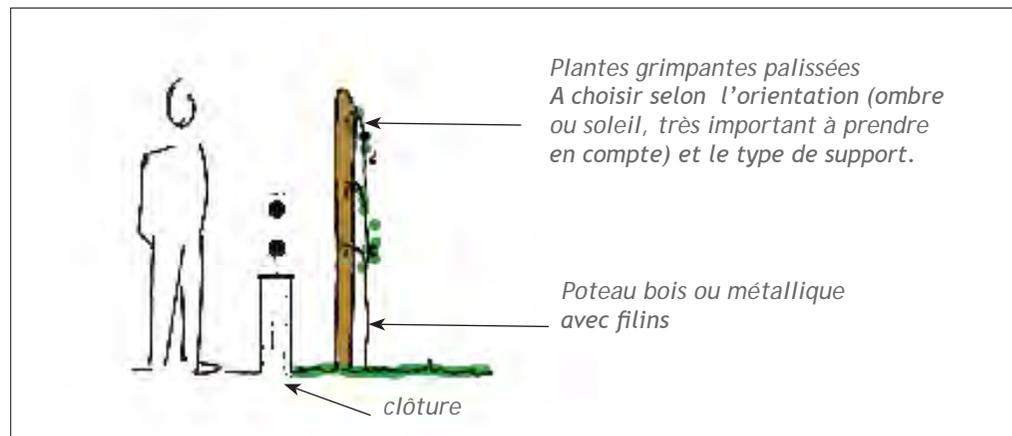


Exemple d'une haie taillée (*Lonicera nitida*).

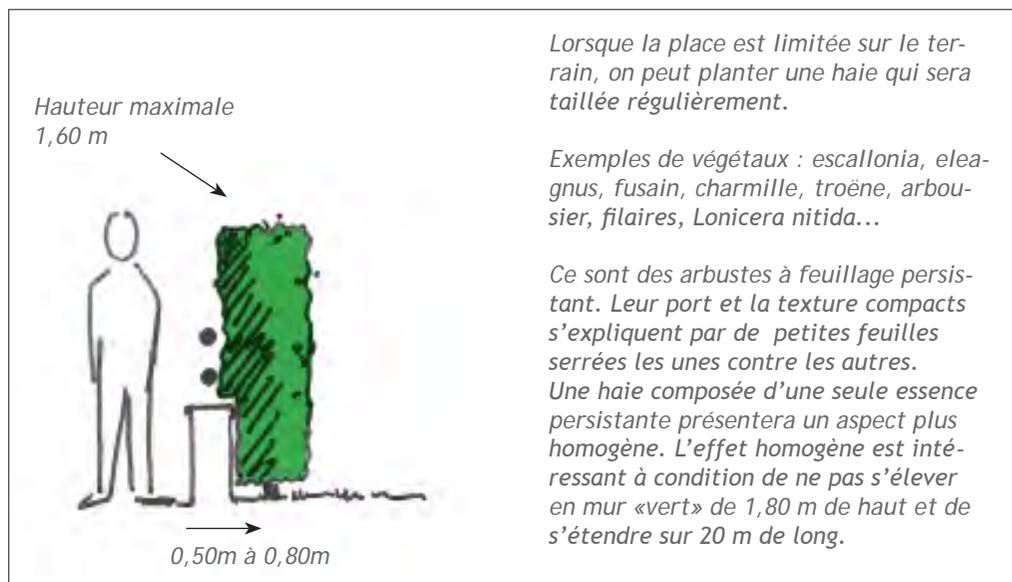
L'effet rendu est celle d'un volume vert venant appuyer une clôture existante. La hauteur peu élevée de la haie permet au jardin et à la façade privée de participer au cadre de vie collectif, en restant visibles. C'est là que réside tout l'intérêt d'une ville : l'interférence entre espaces privés et espaces publics. Imaginons une ville dont les rues ne seraient bordées que de grands murs végétaux de 1,60 m !

CAS DU JARDINET, PEU DE PLACE DEVANT LA FAÇADE

LA HAIE PALISSÉE



LA HAIE TAILLÉE







2 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE VÉGÉTALE

1 - LES CLÔTURES DANS LA CONTINUITÉ DU BÂTI

LE SECTEUR DE LA HAVANE

LES ANNÉES 1900 - 1930

LES ANNÉES 1950 - 1960

LES ANNÉES 1970 - 2010

LES HAIES EN ACCOMPAGNEMENT DES CLÔTURES

2 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE PAYSAGÈRE VÉGÉTALE

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES : LES ENTRÉES DE JARDINS

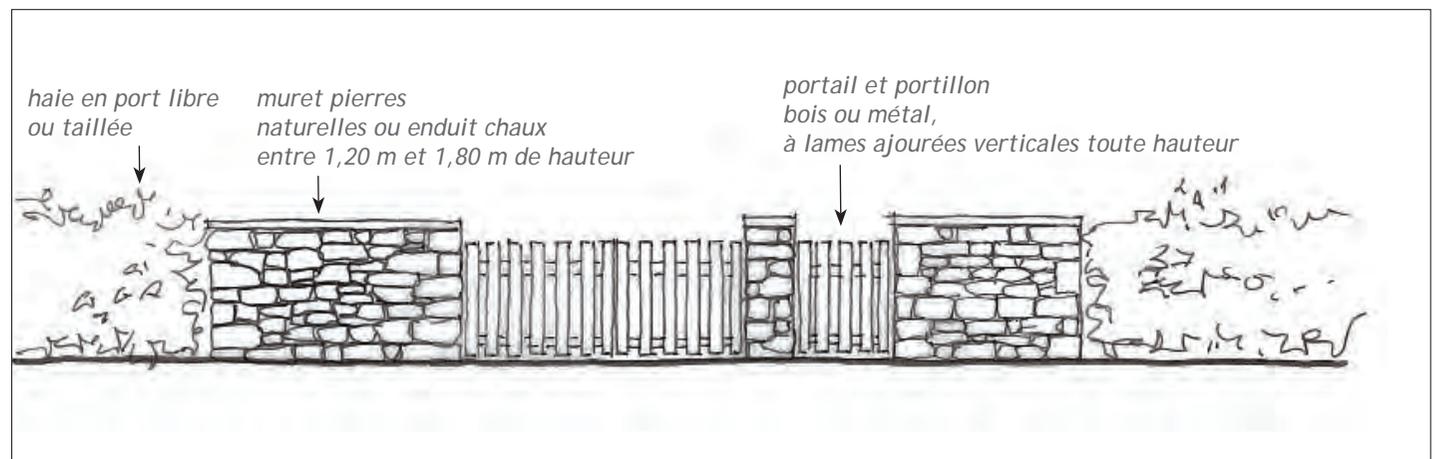
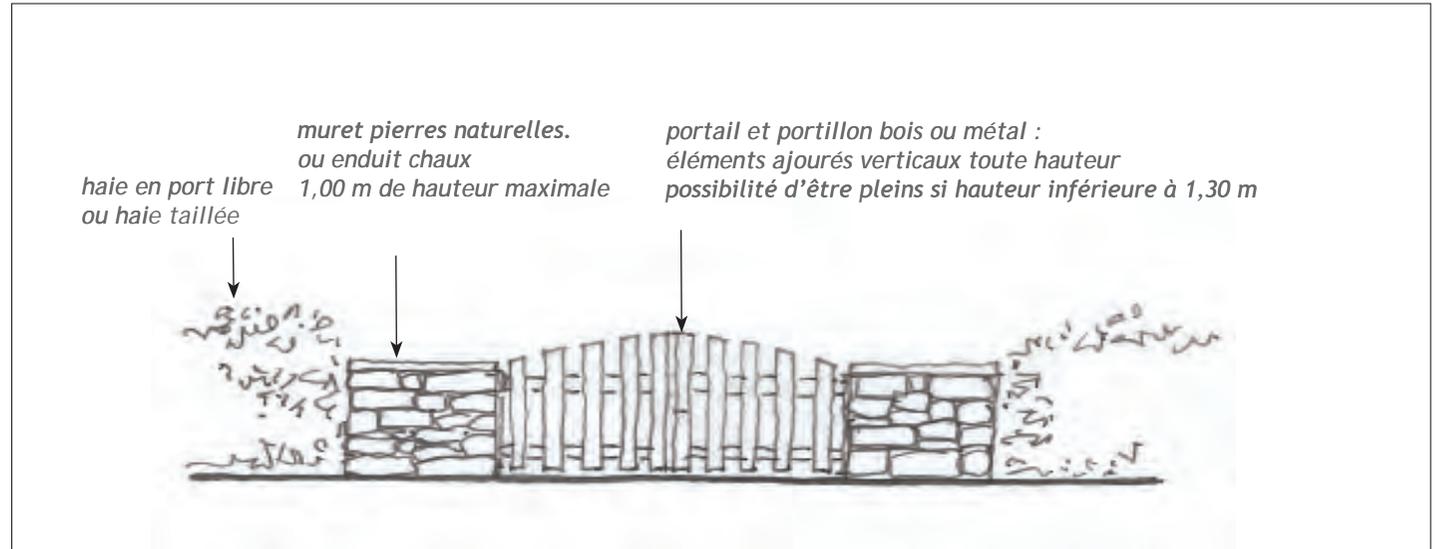
LE PAYSAGE BOISÉ DE LA CÔTE

L'AMBIANCE BALNÉAIRE VERS SAINT-MARC ET BELLEFONTAINE

LA CAMPAGNE



CARACTÉRISTIQUES COMMUNES : LES ENTRÉES DE JARDINS





LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE PAYSAGÈRE VÉGÉTALE

LES ENTRÉES DE JARDINS - TYPOLOGIE 1

Elles émergent des haies végétales et sont réalisées par des murets tenant portails et portillons. Les murets ne sont pas autorisés sur l'ensemble du linéaire des propriétés mais seulement en accompagnement des portails et portillons, ceci afin de garder une forte ambiance végétale.

Portail et portillon

De même facture et de même hauteur

Hauteur maximale : 1,60 m.

Nature des matériaux composant portail et portillon : bois naturel ou peint, métal.

Proportions vides/pleins des éléments verticaux composant portail et portillon :

- soit de largeur équivalente
- soit avec les intervalles supérieurs aux parties pleines.

Les ouvrants pourront être pleins s'ils présentent une hauteur inférieure ou égale à 1,30 m.

Les murets

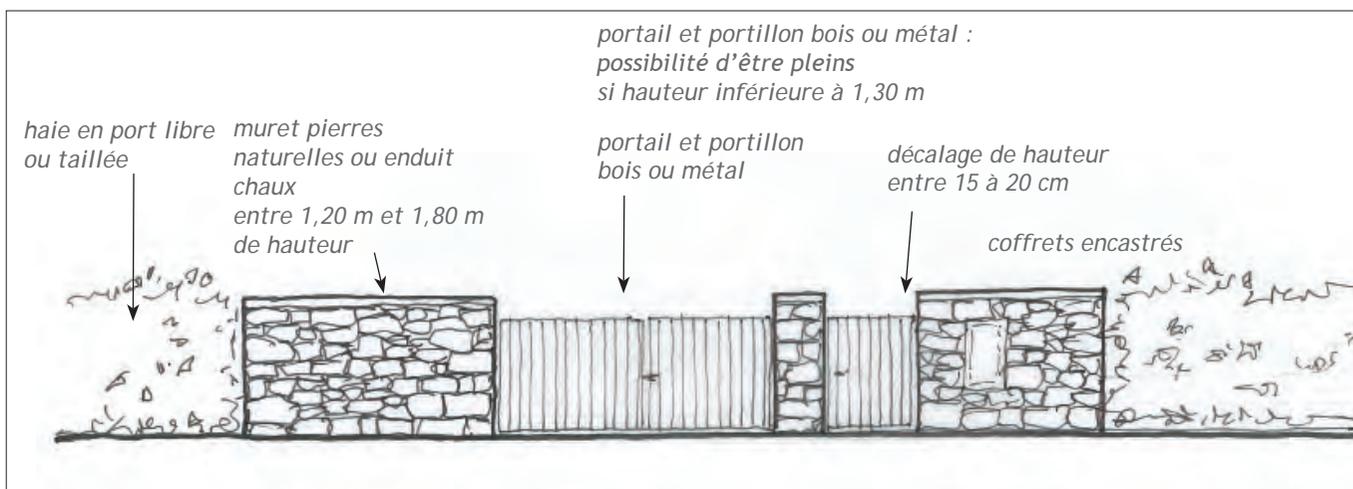
Les murets sont présents de part et d'autre des portails et portillons.

Hauteur des éléments encadrant l'entrée au terrain (portails et portillons) : de 1 m à 1,80 m.

Nature des matériaux : pierres naturelles rejointoyées, enduit couvrant possible si enduit à la chaux.

Longueur des murets encadrant le portail : au maximum, 4 ml.

Largeur maximale autorisée pour le portail : 4 ml.





Les parties maçonnées :

Leur hauteur, (entre 1,00 m et 1,80 m), et leur linéaire sont limités au « marquage » de l'entrée de la propriété et à l'encadrement du portail principal, parfois à celui d'un portillon complémentaire.

Les deux principaux systèmes d'ouvrants entraînent des caractéristiques différentes :

- le portail à la française permet d'installer le portail en « feuillure », à mi-épaisseur du muret, assurant ainsi un recouvrement visuel de l'ouvrant par la tête de maçonnerie. Cette disposition traditionnelle est la plus élégante, permet une large ouverture mais nécessite un débattement de la longueur des vantaux et les bloque en position perpendiculaire aux piliers ou murets,
- le portail coulissant ne nécessite pas de débattement en profondeur, mais latéralement sur un seul côté, derrière le muret. La longueur du muret sera équivalente à celle du portail afin de libérer complètement la largeur du passage.

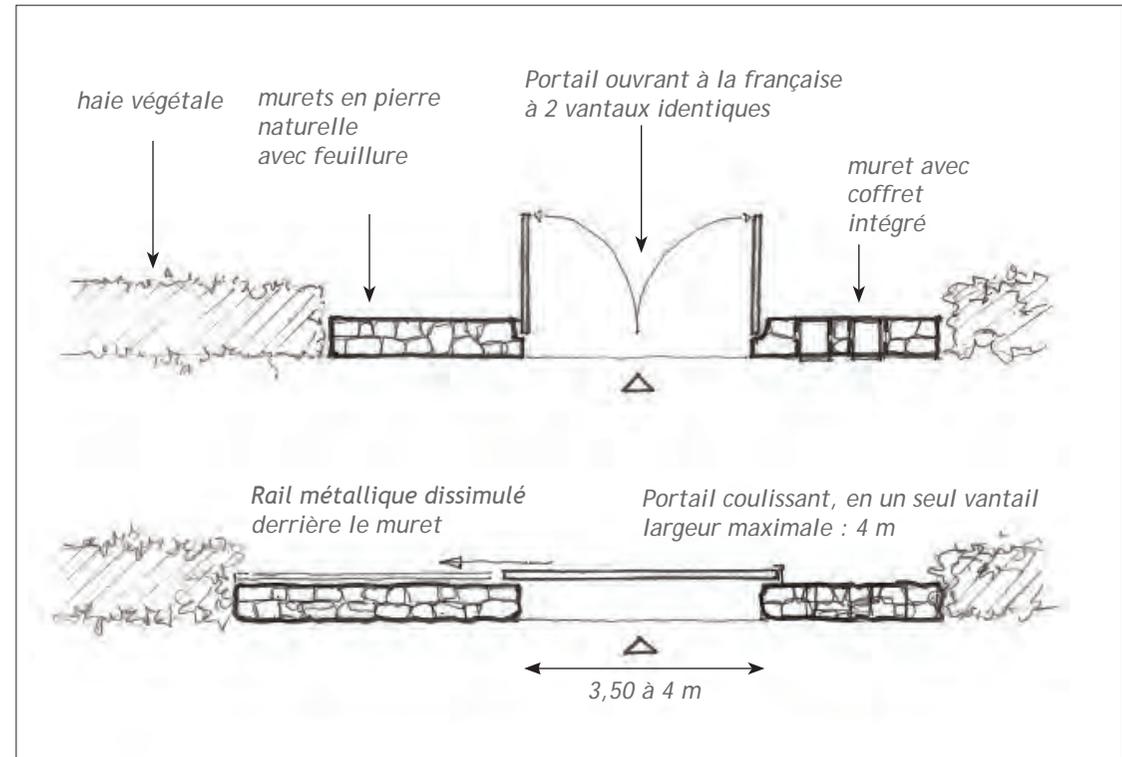
Le portail ouvrant à la française peut être encadré de piliers de section carrée; le portail coulissant d'un mur ou d'un muret sur au moins l'un de ses côtés, afin de dissimuler le rail de roulement et le système de guidage.

Quelque soit la solution retenue, les éléments maçonnés doivent permettre d'intégrer les différents éléments techniques : coffrets, boîte aux lettres, boîtiers d'interphone, d'éclairage, etc.

L'utilisation du bois

Des poteaux en bois de forte section peuvent parfois être utilisés en encadrement et maintien des portails et portillons.

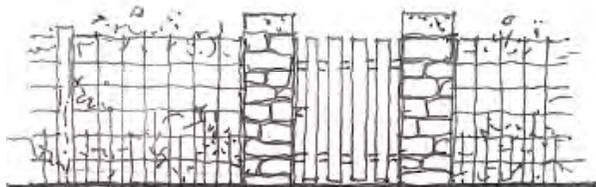
LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE PAYSAGÈRE VÉGÉTALE



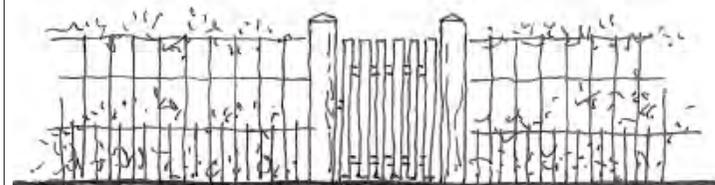
LES DEUX PRINCIPALES OUVERTURES DE PORTAILS



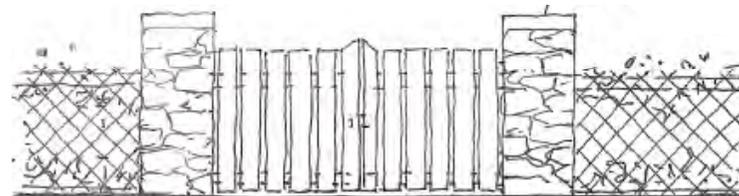
Piliers et portillon en bois peint,
Grillage torsadé gris fixé sur poteaux bois. Passage à prévoir en
partie basse pour petits animaux.
Haie en port libre.



Piliers en pierre.
Portillon et poteaux bois peint.
Grillage à moutons.
Haie en port libre.



Piliers et portillon en bois peint,
Grillage à moutons fixé sur poteaux bois
Haie en port libre.



Piliers pierre et portillon en bois peint,
Grillage torsadé gris fixé sur poteaux bois. Passage à prévoir en
partie basse pour petits animaux.
Haie en port libre.

LES ENTRÉES DE JARDINS - TYPOLOGIE 2

Les piliers maçonnés et poteaux en bois pour le maintien des portails et portillons.

- hauteur maximale : de 1 m à 1,80 m
- nature des matériaux : pierres naturelles rejointoyées, bois de forte section, maçonnerie enduite à la chaux.

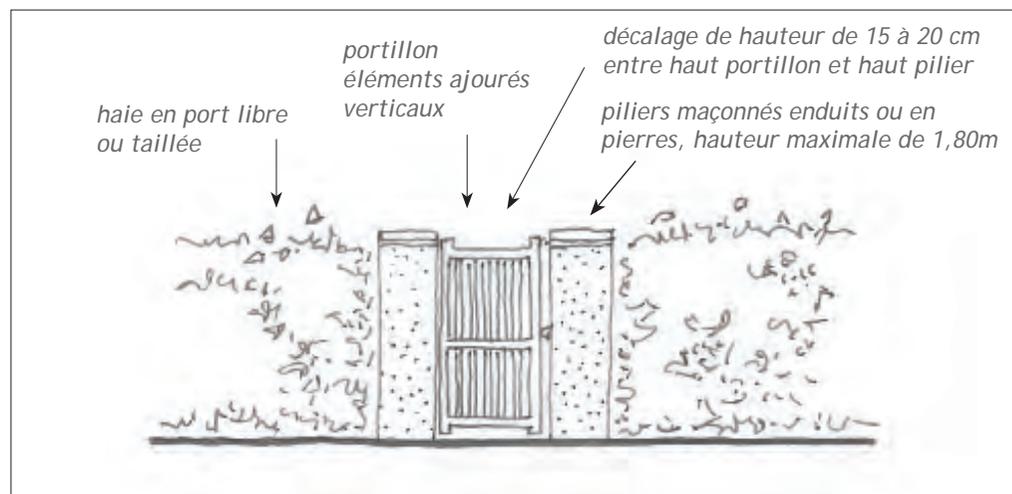
Sections préconisées : entre 40 cm et 70 cm pour les éléments maçonnés, et entre 18 cm à 30 cm pour les poteaux bois.

Portail et portillon de même facture et de même hauteur.

Nature des matériaux composant portail et portillon : bois naturel ou peint (de préférence, dans les tons des menuiseries des façades), métal galvanisé ou peint (de préférence, dans les tons des menuiseries des façades).

Proportions vides/pleins des éléments verticaux composant portail et portillon :

- soit de largeur équivalente.
- soit avec des intervalles supérieurs aux parties pleines.



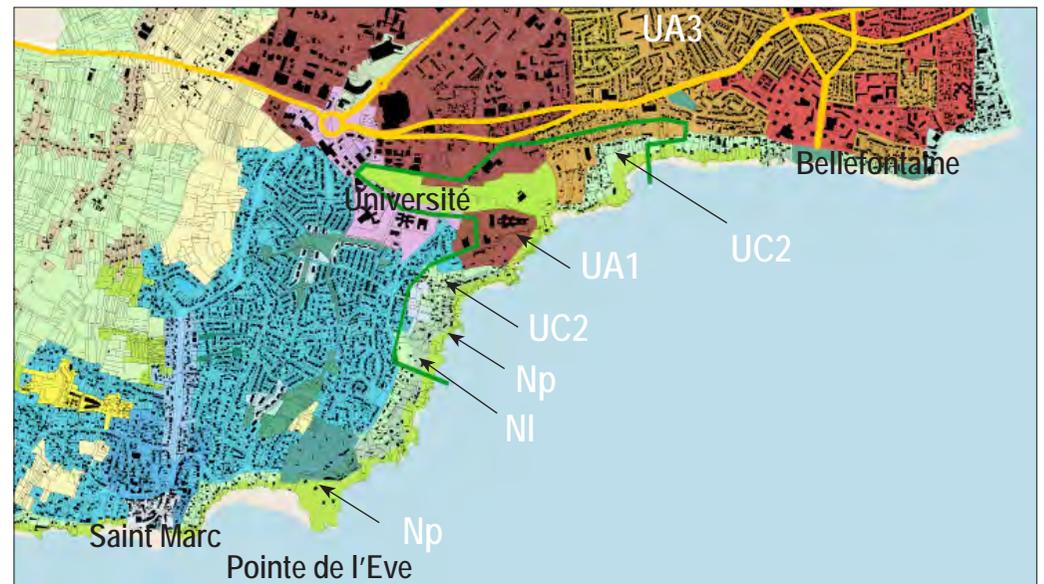


LE PAYSAGE BOISÉ DE LA COTE



Le paysage boisé recouvre les quartiers de Porcé, Trébézy jusqu'au phare de l'Aiguillon.

Il recouvre les zonages UA1, UA3, UC2, NI et Np du PLU..





2 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE VÉGÉTALE



LE PAYSAGE BOISÉ DE LA COTE

Présentation générale

Il est la continuité du vallon boisé des Noés et couvre d'autres petits vallons.

Les chênes pédonculés sont largement dominants, mélangés à des peupliers, des érables, des tilleuls (on relève de grandes propriétés plantées au 19ème siècle) des pins, le laurier sauce qui a tendance à être envahissant, et en bord de mer, des cyprès de Lambert et des chênes verts qui sont plus résistants aux embruns.

En « descendant au sud » vers le phare d'Aiguillon, les chênes verts et cyprès de Lambert se font plus nombreux en proportion dans les boisements.

L'urbanisation est réalisée sous forme de grandes parcelles qui permettent de conserver les boisements. **Les époques de construction sont variables** (de la villa du 19ème siècle aux maisons des années 1950 et jusqu' à nos jours).

Une densification de ce secteur avec de nouvelles constructions jouerait sur la réduction des boisements.

Les plages ne se découvrent qu'à leur proximité directe, sinon c'est une ambiance boisée qui se dégage du secteur, ambiance pas nécessairement de bord de mer, **sauf pour la frange bordant le chemin côtier**. Les haies qui limitent les jardins sont composées d'essences caduques comme le noisetier, le sureau, le chèvrefeuille mélangés à des essences horticoles caduques et des persistants (cotoneaster, chalef, escallonia, lauriers palmes laurier du portugal, pittosporum, chêne vert taillé en rideau, etc..).

C'est un quartier à l'écart des grands axes, confidentiel, sillonné de petites rues et chemins. Si les essences sont variées, on peut relever que sur l'ensemble du secteur, **les clôtures végétales conviennent le mieux à cette ambiance boisée**, le long de routes étroites et sinueuses.





LE PAYSAGE BOISÉ DE LA COTE



Les éléments et clôtures remarquables qui se révèlent être en accord avec le bâti (patrimoine 19ème siècle et début 20ème siècle, années 1950) .



LE PAYSAGE BOISÉ DE LA CÔTE



Les murs de pierre existant.

Caractéristiques générales et préconisations

Les murs de pierres existants. Ils sont nombreux et notamment le long du chemin côtier : à conserver et à restaurer selon leurs caractéristiques initiales.

Les éléments et clôtures remarquables qui se révèlent être en accord avec le bâti (patrimoine 19ème siècle et début 20ème siècle, années 1950) : à conserver et à restaurer selon leurs caractéristiques initiales.

Les clôtures végétales, avec possibilités d'éléments maçonnés en maintien des portails et portillons (voir pages suivantes). Elles sont la meilleure réponse pour renforcer l'ambiance boisée.

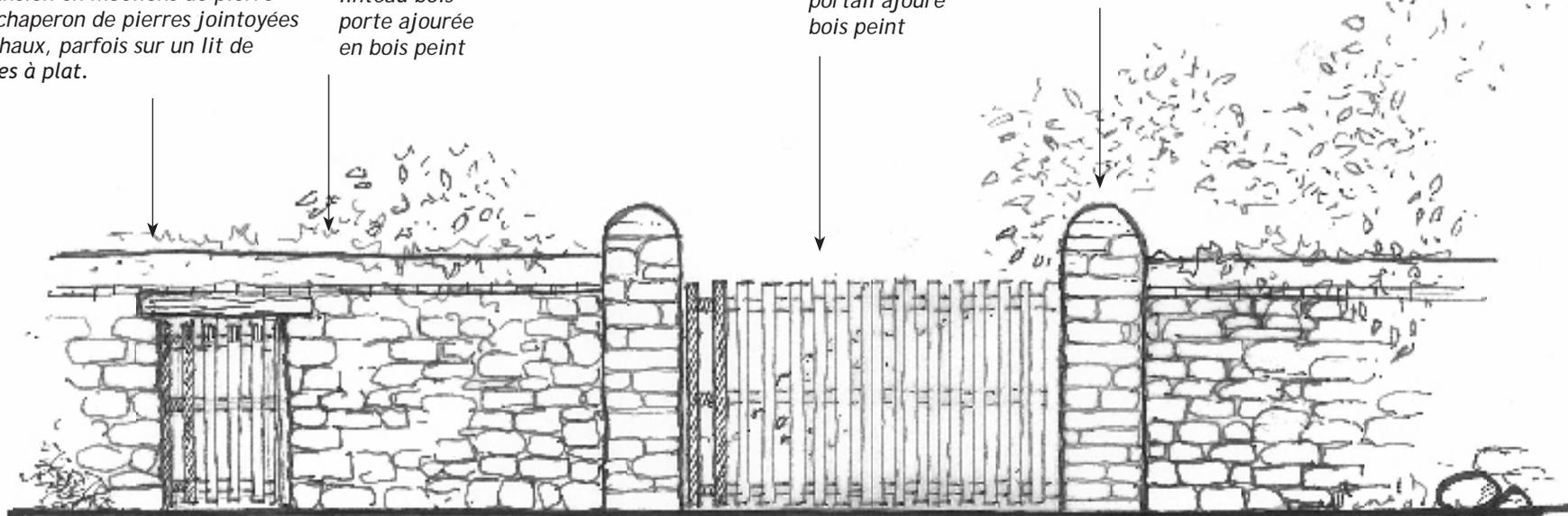
Les murs de pierres existants : les conserver et les restaurer.

mur ancien en moellons de pierre avec chaperon de pierres jointoyées à la chaux, parfois sur un lit de briques à plat.

linteau bois porte ajourée en bois peint

portail ajouré bois peint

pilier pierre avec couronnement bombé. hauteur : 2,30 à 2,50 m





LE PAYSAGE BOISÉ DE LA COTE



Photo extraite «Fiches refuges LPO» Photo LPO»

Le choix des espèces : la prise en compte de la biodiversité

Les haies doivent être perméables aux petits animaux (hérissons ...).

Lors de l' installation d'une clôture, prévoir que le bas de la clôture puisse permettre leur passage.

Choix des espèces végétales composant les haies :

Les arbres assurent un véritable cortège de biodiversité par leur densité, par les nombreux sujets d'essences locales (chêne commun, frêne, merisier...).

Les arbustes assurent aussi le gîte et le couvert aux oiseaux et insectes. Ils leur servent d'abris et produisent des baies et fleurs nécessaires à la faune locale. Exemple du chèvrefeuille, de l'églantier, du sureau, du noisetier, du fusain d'europe, du lierre, des framboisiers, cassis, groseilles.

Des arbustes plus horticoles assurent aussi l'alimentation des oiseaux comme le cotoneaster, le pyranantha....

Le paillage organique pour l'ensemble des haies.

Le sol est un véritable réservoir de biodiversité.

«Le nombre d'espèces et la densité des organismes vivants dans les sols atteignent des niveaux très supérieurs à ceux observés en surface. Un seul gramme de sol contient quelques milliards de cellules bactériennes et des centaines de filaments mycéliens. Le sol d'une prairie n'abrite pas moins de 260 millions d'invertébrés au m²» extrait fiche de la FRB.»

En pied de haie : éviter de plastifier la base de la haie, choisir un paillage biodégradable (la paille peut être un moyen, mais aussi des toiles tissées biodégradables).

Le plastique empêche « la vie microbienne de s'installer » et les sols, à terme, deviennent compacts, les racines ne peuvent pas s'y développer.

Le paillage biodégradable permet d'éviter les premières années, la concurrence de la strate herbacée par rapport aux arbustes, mais lorsque les arbustes se sont « bien installés », le paillage qui se dégrade laisse pousser les « herbes » qui jouent un rôle fondamental dans le maintien de la biodiversité. Elles abritent les petits animaux. Elles sont un lieu de vie des insectes dont de nombreux auxiliaires.



Favoriser le paillage organique, les toiles biodégradables.



LE PAYSAGE BOISÉ DE LA COTE

Les clôtures végétales, avec possibilités d'éléments maçonnés en maintien des portails et portillons.

- HAIE EN PORT LIBRE
- HAIE TAILLÉE



Exemple d'une haie en port libre, à base d'essences bocagères et horticoles.

LES HAIES EN PORT LIBRE

Etant donné que nous sommes dans une zone urbanisée, on peut proposer un mélange d'espèces locales (noisetier, sureau, cornouillers, viorne obier...) et horticoles dont le port naturel reste cohérent avec celui des essences locales.

Les essences à feuillage caduque présentent un port naturel qui se mélange bien entre les différentes espèces. Il leur faut une emprise de 1,50m à 2 m pour se développer.

Beaucoup d'arbustes atteignent 2 m de haut et de large, voire plus, en port libre, et c'est là qu'ils offrent tout leur intérêt : cornouillers, seringat, lilas, spirées, symphorine, fusain d'europe, troëne, viornes caduques, cotoneaster...

Certaines espèces comme le noisetier, le sureau dépassent les 4 m de hauteur.



Prévoir une emprise d'au moins 1,50 m à 2 m pour que le végétal puisse exprimer son port naturel.

Arbustes

Essences locales : noisetier, sureau noir, cornouiller sanguin, épine noire, troëne, fusain d'europe, ajonc, genêt, viorne obier, aubépine et autres essences locales, chèvrefeuille grimpant, églantier, clématite sauvage...

Essences horticoles : arbousier, lilas, hortensia, seringat, symphorine, viorne boule de neige, clématite odorante, rosiers « anciens » buissonnants, spirées, cotoneaster franchetii, cornouillers panachés...

Arbres

Essences locales : chêne pédonculé, chêne sessile, houx, peuplier tremble, merisier, sorbier des oiseleurs, alisier torminal, frêne commun, aubépine, prunellier et autres essences locales (issues du bocage environnant).

En moindre mesure : chênes verts, cyprès de lambert, tilleuls, platanes, charmes ...

Les haies peuvent être doublées d'un grillage de 1,60 m d'hauteur maximum, sans soubassement maçonné.



LE PAYSAGE BOISÉ DE LA COTE



LE PAYSAGE BOISÉ DE LA COTE



Exemple d'une haie taillée à base de persistants (chalef, troène, fusain...).



Exemple d'une haie à base de persistants (chalef, troène, fusain, chèvrefeuille...), qui supporte bien la taille.

Il s'avère parfois difficile de mélanger des arbustes de feuillage caduque et des arbustes à feuillage persistant qui présentent un port et une texture plus compacte.

Les arbustes persistants, du fait de leur port et de la texture du feuillage (forte compacité), sont en général plus destinés à constituer des haies taillées.

LES HAIES TAILLÉES

L'étroitesse des rues représente une contrainte qui incite les habitants à planter des haies et à les tailler.

Les arbustes à feuillage persistant avec des feuilles de petite taille sont compacts. Du fait des petites feuilles, ils se mélangent mieux entre eux, ce qui permet d'avoir des haies taillées «bien fournies».

Exemples d'espèces : escallonia, troène, fusain, chalef, Lonicera nitida, fusain, cotoneaster, pittosporum tobira, pittosporum tenuifolia, laurier tin, filaires,

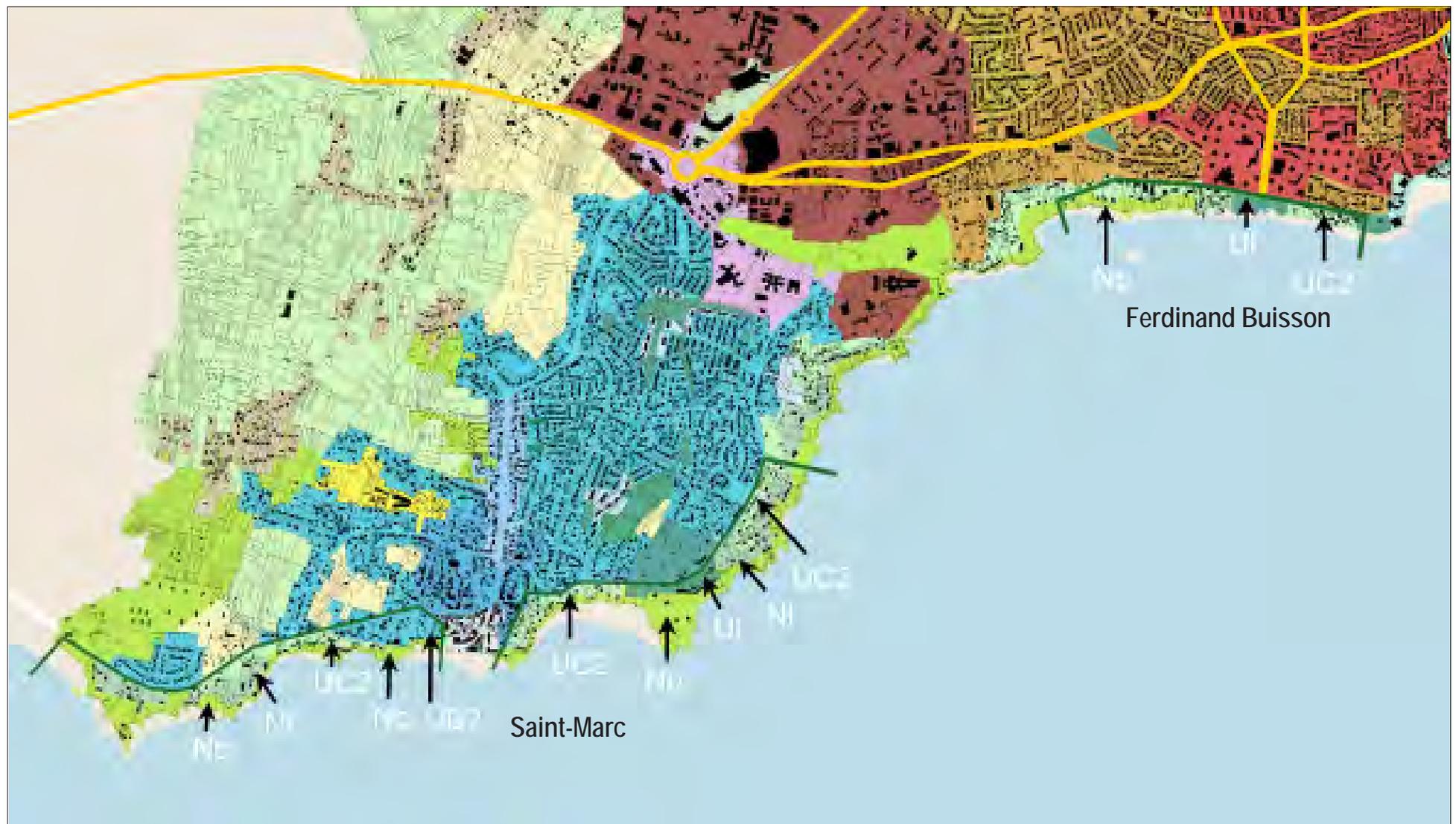
Ils vieillissent mieux dans le temps que les espèces à grandes feuilles (photinia, laurier palmes).

Le chêne vert se taille bien en haie.

La charmille est une haie qui composée de charme taillé, s'insère bien dans cette ambiance boisée.

En bordure du sentier côtier, soumises directement aux embruns et vents, seules les essences les plus résistantes comme le chalef, l'atriplex, le fusain résistent.

L'AMBIANCE BALNÉAIRE DE SAINT-MARC



La carte ci-dessus superpose l'ambiance balnéaire sur le plan de zonage du PLU. On voit ainsi que les zones UB2, UC2, Np, NI, UI sont concernées.



2 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE VÉGÉTALE



L'AMBIANCE BALNÉAIRE DE SAINT-MARC

L'ambiance balnéaire est due à la présence de boisements ou de bosquets composés d'arbres tels le cyprès de Lambert, le chêne vert, le chêne liège, les pins mais aussi des chênes pédonculés et des peupliers. Le végétal imprègne le paysage de ces quartiers balnéaires.

C'est un autre élément fort de l'identité de Saint-Nazaire.

Par rapport au paysage boisé décrit ci-avant, la proportion entre les chênes communs et les cyprès de Lambert s'inverse, ce qui explique le changement d'ambiance végétale. Cette «inversion» se fait au niveau du secteur du phare de l'Aiguillon. Ce changement peut s'expliquer par le fait qu'on passe sur une côte plus ventée, moins protégée des vents d'ouest, des terrains peut-être plus rocheux, par le fait également qu'on soit proche de Saint Marc qui a attiré et «concentré» le tourisme balnéaire avec la construction des villas sur la côte. Les landes ont alors été plantées de cyprès de Lambert.

Cette ambiance balnéaire est présente à Saint-Marc mais aussi sur le secteur Ferdinand Buisson.





L'AMBIANCE BALNÉAIRE DE SAINT-MARC



Conserver les éléments et clôtures remarquables qui se révèlent être en accord avec le bâti (patrimoine 19ème siècle et début 20ème siècle, années 1950) et les restaurer

Clôtures des années 1900-1930 : se reporter au chapitre correspondant.



Clôtures des années 1950-1960 : se reporter au chapitre correspondant.



L'AMBIANCE BALNÉAIRE DE SAINT-MARC



Conservation des murs existants

Caractéristiques générales et préconisations

Conserver les murs de pierres existants et les restaurer.

Conserver les éléments et clôtures remarquables qui se révèlent être en accord avec le bâti (patrimoine 19ème siècle et début 20ème siècle, années 1950) et les restaurer

Les clôtures végétales, à favoriser pour conserver l'ambiance très végétale, avec possibilités d'éléments maçonnés en maintien des portails et portillons selon les caractéristiques générales.

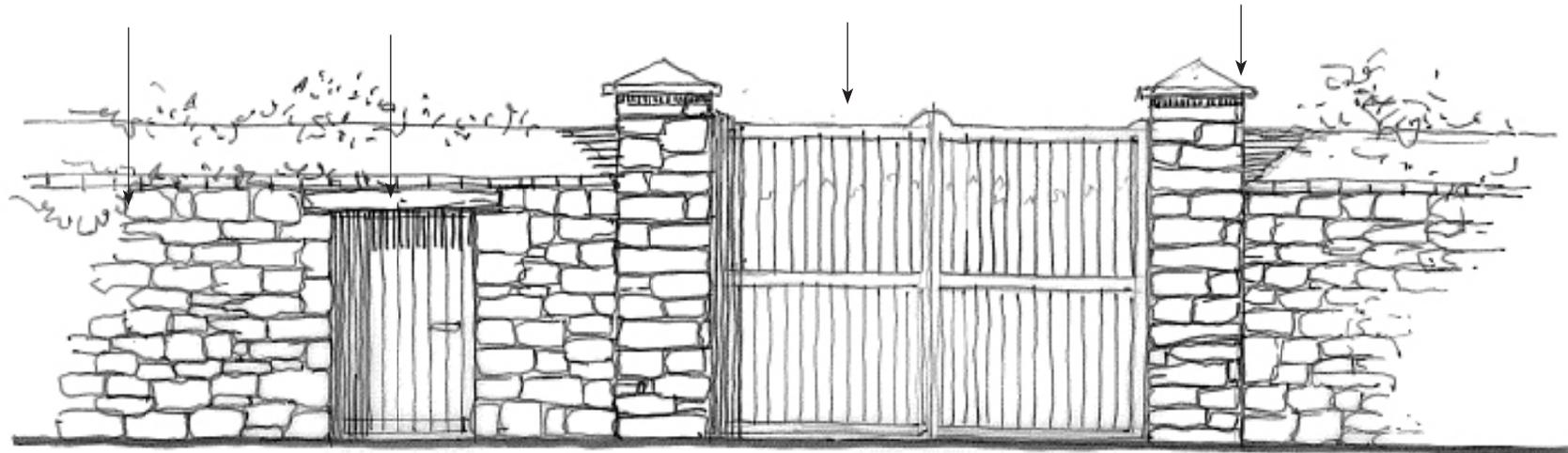
Conservation des murs de pierres existants

mur ancien en moellons de pierre avec chaperon de pierres jointoyées à la chaux

*linteau bois
porte pleine ou ajourée
en bois ou métal*

*portail plein ou
ajouré
bois ou métal*

*pilier pierre avec couronnement pyramidal.
hauteur : 2,50 m*





L'AMBIANCE BALNÉAIRE DE SAINT-MARC



L'AMBIANCE BALNÉAIRE DE SAINT-MARC



Exemple de haie composée de persistants et d'essences caduques (chêne vert, troène, fusain).



Exemple de haie composée de persistants (fusain et chalef), accompagnée d'un muret de pierres appareillées.

Les clôtures végétales, avec possibilités d'éléments maçonnés en maintien des portails et portillons.

• HAIE A BASE DE PERSISTANTS

LES HAIES DE PERSISTANTS

Dans ce paysage balnéaire, les haies sont composées d'essences à majorité persistantes et sont souvent taillées.

Essences : fusain, chalef, arbousier, escallonia, pittosporum, filaire, cotoneaster, pyracantha, chèvrefeuille, chêne vert, troène....

En bordure du sentier côtier, soumises directement aux embruns et vents, seules les essences les plus résistantes comme le chalef, l'atriplex, le fusain résistent.

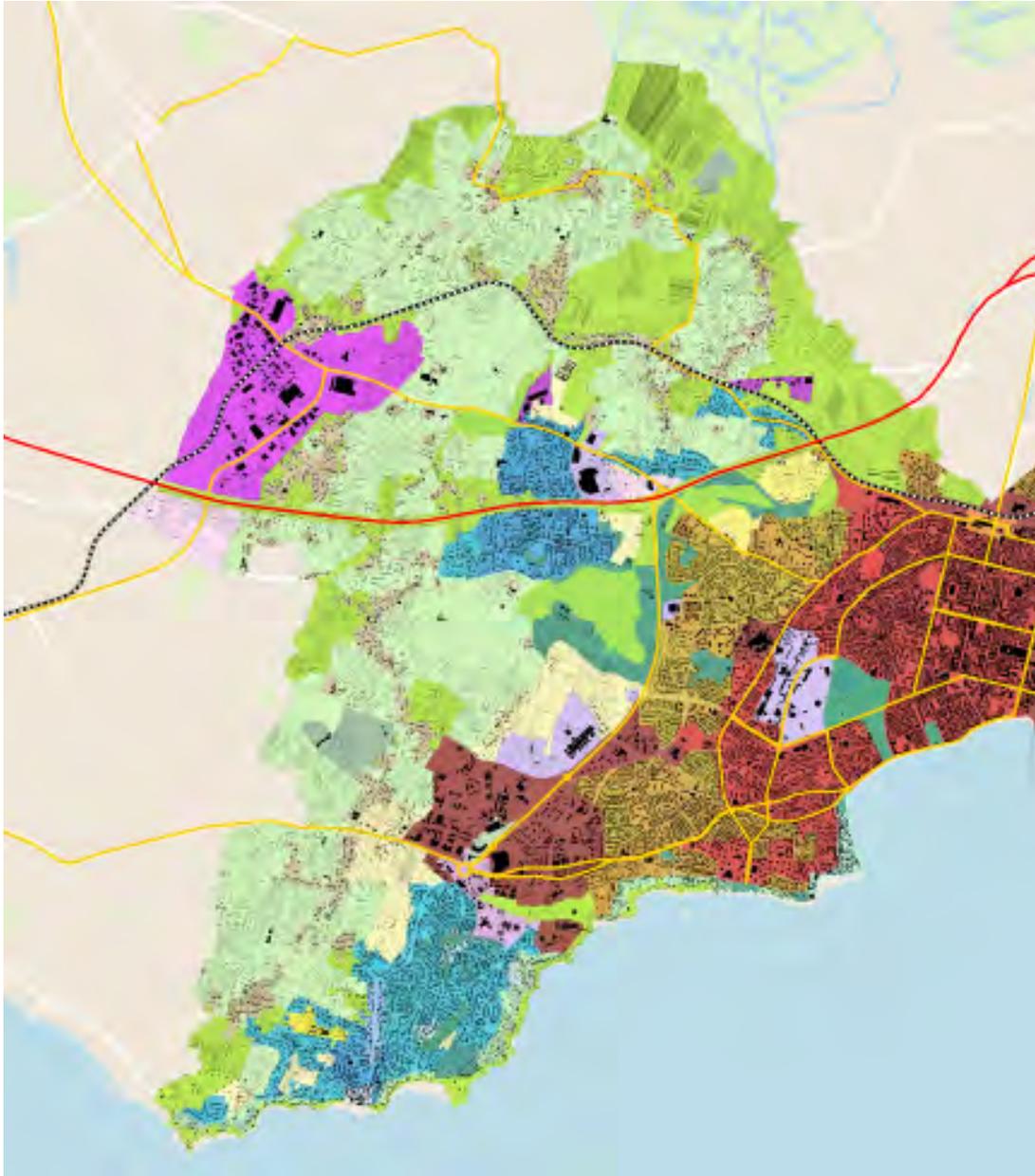
La haie végétale, si elle est destinée à être taillée, peut être composée d'une seule essence afin de présenter une haie régulière ou bien de plusieurs essences mais dont les feuillages sont de même densité afin de bien se mélanger. Pour un bel effet de haie taillée, on privilégie les espèces végétales à petites feuilles car l'effet rendu par la taille donne une masse végétale homogène (plus difficile à obtenir sur des arbustes de grandes feuilles).

Pour ne pas créer de murs verts opaques, la hauteur de la haie (hauteur totale clôture) ne dépassera pas 1,60 m.

- La haie décrite ci-dessus peut être doublée, côté rue, d'un muret de pierres naturelles de 0,50 m de hauteur, maximum.

- La haie peut être doublée, côté rue, d'un grillage type grillage à mouton, tenu par des poteaux bois.

Hauteur totale de la clôture végétale : 1,60 m maximum.



Le plan de zonage du PLU figure de grandes zones avec différentes nuances de verts pour les espaces naturels et agricoles.

Celles-ci accueillent des logements sous forme d'écarts ou de hameaux constitués, classés en A, N ou Ah selon leur importance. Elles ont un impact important dans le paysage rural, les limites des jardins peuvent s'insérer dans le paysage agricole si elles reprennent le même vocabulaire, les mêmes matériaux (haies végétales champêtres, grillage agricole, portail et portillon bois...) mais elles peuvent aussi apporter des éléments urbains (les murets par exemple) transformant progressivement l'ambiance rurale en espace péri-urbain, ce qui peut être considéré comme une banalisation du paysage agricole.

La qualité apportée à chaque projet privé, avec le souci de s'insérer dans le paysage champêtre est le garant de la pérennité des paysages agricoles et naturels à Saint-Nazaire.

La question des limites champêtres peut se poser aussi à l'interface de zones agglomérées et de la campagne (exemple au nord des lotissements de Saint-Marc comme la rue Ville ès Robert).



2 - LES CLÔTURES DANS UNE AMBIANCE VÉGÉTALE



Le bocage dans la campagne de Saint-Nazaire : des haies qui maillent l'espace agricole et l'espace habité.



Haie bocagère conservée en limite de jardin.

LA CAMPAGNE

Présentation générale

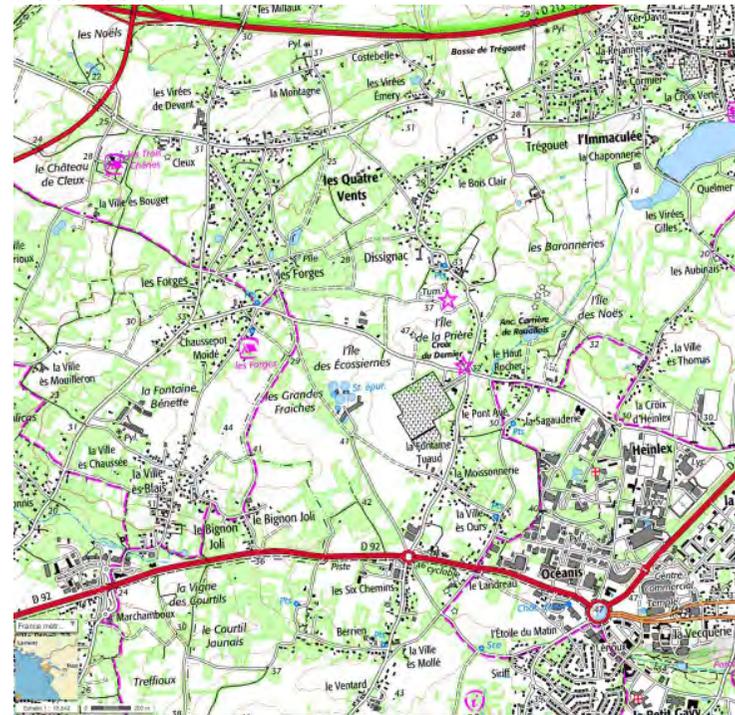
Les secteurs Ouest et Nord de la commune présentent des espaces agricoles habités. L'habitat est regroupé dans des écarts et hameaux anciens, il s'égrène aussi le long des voies.

L'espace rural est caractérisé par une trame bocagère en limite de champs.

Outre son rôle de couloir écologique et de frein à l'érosion des sols, elle permet aussi une meilleure intégration des bâtiments dans le paysage.

La trame bocagère constitue la limite la plus adéquate dans l'espace agricole pour une bonne insertion des jardins et des constructions.

Localisation

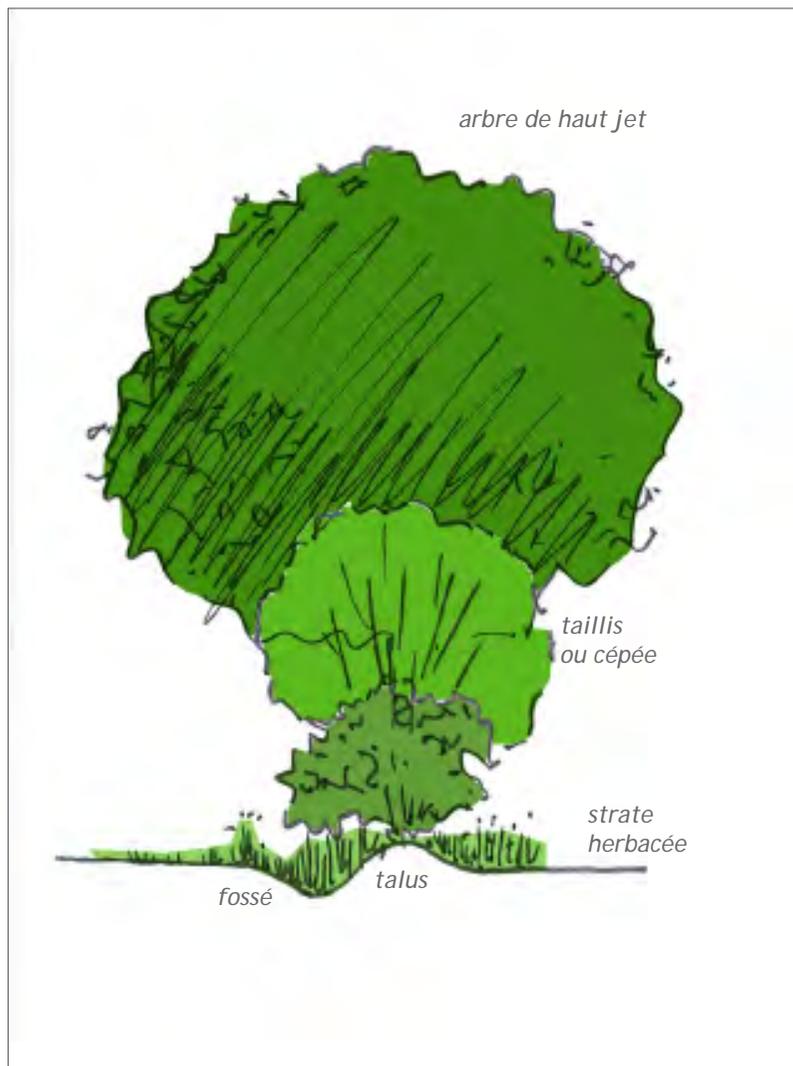


Extrait Géoportail

Le paysage rural s'étend à l'ouest et au nord de la ville. Il se caractérise par des bois et des haies bocagères qui font la structure du paysage. On le retrouve aussi plus au nord et plus au sud, jusqu'en limite du bourg de Saint-Marc.



LA CAMPAGNE



Page extraite de la fiche n° 8 du dossier «fiches arbres»
Guide technique du CAUE 44.

La haie protège des vents, elle apporte aussi une fraîcheur par l'ombre.

La haie limite l'érosion des sols.

La haie participe à une meilleure qualité de l'eau. Il est reconnu que la haie absorbe une partie des produits phytosanitaires, autant de molécules qui ne sont pas rejetées dans les cours d'eau.

La haie participe à la régulation des eaux

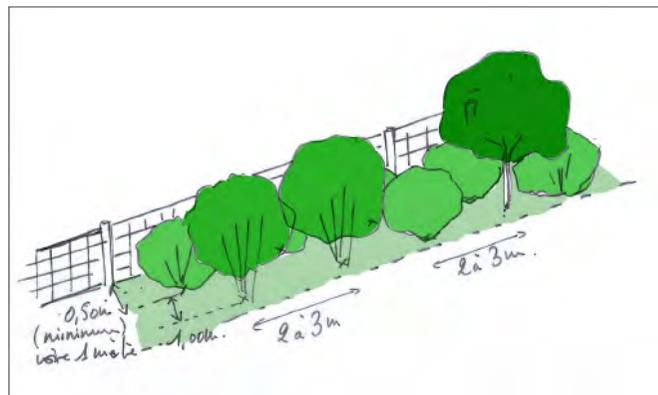
Le système racinaire des arbres qui composent la haie améliore l'infiltration des eaux de pluie en profondeur et contribue à la régulation des cours d'eau. Ce rôle est renforcé avec la présence d'un fossé.

La haie produit du bois de chauffage.

Les essences productives à bon rendement calorifique sont surtout le chêne, le frêne, le charme, le châtaignier.

La haie produit du bois d'oeuvre

Les haies doivent inclure des arbres de haut jet tous les 8 à 10 m, comme le chêne, le châtaignier, le merisier, le cormier...



Différencier les cèpées, les arbres de petit ou grand développement pour les placer au bon endroit.

Pas d'arbre de grand développement (chêne, frêne, châtaignier, merisier...) à moins de 10 m d'une maison.



Le pique-prune, espèce protégée, est présent dans les haies bocagères.



La chouette chevêche recherche les arbres creux pour nicher.



Les fleurs des fruitiers produisent une grande quantité de nectar et de pollen recherchés par les abeilles.

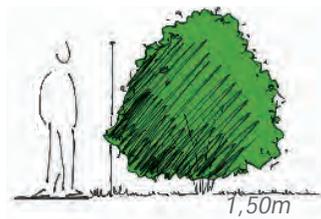


LA CAMPAGNE



Exemple de plantation d'une haie bocagère dans un lotissement.

Prévoir une emprise d'au moins 1,50 m à 2 m pour que le végétal puisse exprimer son port naturel.



Préconisations

LA HAIE BOCAGÈRE

- Conserver les haies bocagères en place.
- Choisir des clôtures type grillage à mouton, doublée ou non d'une haie, poteaux bois. Les clôtures composées d'une à trois lisses bois sont autorisées (type clôtures pour chevaux). Hauteur maximale du grillage : 1,60 m.

- Palette végétale préconisée : essences locales .

Arbres de grand développement

Chêne pédonculé et sessile, frêne commun, alisier torminal, merisier, houx, pin maritime...

Arbres de petit développement

Noisetier, sureau, prunellier, aubépine, arbres fruitiers...

Secteurs humides : saule roux, saule marsault, osier rouge, saule des vanniers

Arbustes, en port libre.

Cornouillers, viornes caduques, ajonc, genêt, églantier, chèvrefeuille des bois, fusain d'Europe... On peut introduire dans une moindre proportion (un tiers de l'ensemble des sujets) des arbustes à feuillage caduque, d'aspect naturel, à la floraison plus marquée, (blanche afin de rester dans une ambiance champêtre) avec des spirées, le seringat, le lilas, des rosiers buissonnants ...

- Créer du paillage organique.
- Favoriser des bas de clôtures qui permettent le passage des petits mammifères (hérissons...).
- Conserver les fossés.
- Entrées de jardins : se référer aux caractéristiques générales.